BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3934 du Mercredi 27 Novembre 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

MONNAIE

Les chefs d'Etat et de Gouvernement ayant pris part au sommet (P.7)

L'Afrique centrale aussi parle de réformer le franc CFA

VAGUE D'ADHESIONS AU PCT

Après l'UFD, le FP et l'APRC, qui d'autre sera avalé?

(P.4)

Editorial

Corrupteurs ou corrompus ?

NÉCROLOGIE

Ngombo "Ley", un géant des bois

(P.16)

Il est décédé à Nice (France) des suites d'un AVC (P.16)

A NOS LECTEURS

Nous procédons actuellement au nettoyage du fichier de nos abonnés gratuits. Pour le cas où vous remarqueriez la non-livraison de votre journal, nous vous prions de vous rapprocher de nos services administratifs qui vous donneront les explications nécessaires.
Merci donc de payer votre abonnement !

La Semaine Africaine

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT
DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

Avis d'Appel d'Offres National

DAON n°17T/PDAC-2019

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement d'un montant de 100 millions de dollars US pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des travaux de réhabilitation de la piste Pamba Odzaka-Okombé-Oko, dans le District de Makoua, Département de la Cuvette.

2. Le Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC) invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue d'exécuter les travaux d'entretien de la piste Pamba Odzaka--Okombé-Oko.

Ces travaux comprennent:
- Installation /Repli de chantier;
- Travaux préparatoires;
- Traitement des bourbiers;
- Remblais;
- Reprofilage /drainage latéral;
- Construction des ouvrages (ponts et dalots);
- Mise en œuvre des mesures des dispositions environnementales et sociales.

Le délai des travaux est de huit (8) mois.
3. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres national spécifiées dans la publication de la Banque mondiale «Directives: passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA», de janvier 2011, révisées en juillet 2014, disponibles sur www.worldbank.org/procure et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.[5]

4. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et examiner le Dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous, de 8 h 00 à 16 h 00.

5. Les spécifications de qualification sont:

a) registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) de l'entreprise;

b) avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen de 250 000 000 FCFA pour des marchés des Travaux publics effectués au cours des cinq années précédentes justifiés par des bons de commande, des contrats ou des lettres de notification;

c) avoir exécuté, au cours des cinq années précédentes, au moins deux marchés des travaux routiers justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception;

d) Le matériel essentiel que le soumissionnaire devra affecter aux travaux est:
- 1 pelle hydraulique;
- 1 bulldozer;
- 1 grue mobile;
- 1chargeur;
- 1niveleuse:
- 1compacteur:
- 1 bétonnière et les différents accessoires.

Le soumissionnaire doit fournir les cartes grises du matériel (chargeur, niveleuse, compacteur) affecté au chantier ou tout autre titre de location dûment signé et assorti des copies des cartes grises du matériel loué.

e) le certificat de visite des lieux est dument signé par le PDAC et le représentant du soumissionnaire. La visite des lieux est obligatoire et se fera à partir du PK0+00 de la piste Pamba Odzaka-Okombé-Oko, le 9 décembre 2019 à 10 heures précises, sans séance de rattrapage.

f) les qualifications et expérience du personnel technique et d'encadrement clé proposé pour exécuter le Contrat:

- un Ingénieur en Génie civil, Travaux publics ou équivalent, ayant au moins dix (10) ans d'expérience globale dans le domaine des travaux publics et cinq (5) ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le diplôme et le CV);

- l'entreprise désignera un point focal environnemental et social;
- un Chef d'équipe pour le Terrassement, technicien en génie-civil ou Travaux Publics, ayant au moins cinq ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le CV);

- un Chef d'équipe pour les Ouvrages d'art ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le CV);

- un Topographe ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la Topographie (joindre le CV);

g) l'attestation de capacité financière de l'année en cours délivrée par une Banque locale attestant que le soumissionnaire dispose d'au moins 10% des moyens financiers nécessaires à la réalisation des travaux de réhabilitation de la piste Pamba Odzaka-Okombé-Oko dans le département de la Cuvette.

h) le certificat de non faillite et le Quitus de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) de l'année en cours de validité;

i) le devis du PGES chantier chiffré et dûment signé (Tableau 1);
j) la matrice du PGES dûment remplie et signée (Tableau 2 - Documenter toutes les clauses).

6. Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de Deux cent cinquante mille (250 000) Francs CFA. Le paiement sera effectué en espèces. Le dernier délai de vente de dossier est fixé au 6 décembre 2019

7. Les Soumissions devront être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 27 décembre 2019 à 12h30. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous le 27 décembre 2019 à 13 heures.

8. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission représentant 2% du montant de l'offre.

9. L'adresse (les adresses) mentionnée(s) ci-dessus est (sont): PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC) UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET. Boulevard Denis Sassou Nguesso, Centre ville Mpila-Brazzaville, République du Congo, Tel: (242) 06 858 88 88 E-mail: pdacmaep@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 26 novembre 2019

Le Coordonnateur National,

Isidore ONDOKI

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 14771; Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.52.06.60
NIU: P2005110002540126
E-mail: moussoundajeama@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

G-INVEST

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
Capital: UN MILLION (1.000.000) Francs CFA
Siège: 55, Avenue Edith Odimba, en face de City Center, Centre-ville Brazzaville
RCCM CG-BZV-01-2019-B41-00001

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 22 octobre 2019, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la Plaine, en date du 29 octobre 2019, sous Folio 196/4 n°3475, il a été constitué une société dénommée G-INVEST dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE;
Capital: 1.000.000 Francs CFA ;
Siège: à Brazzaville, au numéro 55, Avenue Edith Odimba, en face de City center centre-ville;
Objet: La promotion de tout immeuble bâti ou non bâti; l'acquisition par voie d'apport ou d'achat, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement tout immeuble bâti ou non bâti, éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange, ou apport en société;
Agence immobilière et acquisition, montage et développement des projets immobilier;
Toutes opérations de construction et de chaudronnerie en général, de maîtrise d'œuvre d'exécution d'audit et de contrôle d'exploitation des bâtiments immeubles et autres construction ;

Toutes opérations de négoce de tous produits, notamment industriels et matériels et toutes opérations d'import-export.

Et, généralement, toutes opération quelconques pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à son objet, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société;

Durée: 99 années;
RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le RCCM CG- BZV-01-2019-B41-00001 du 07 novembre 2019;

Gérance: Monsieur GANDZION MIAMPIO Yoann Alexis est le Gérant de la Société;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

OFFRE D'EMPLOI

ANNONCE NUMERO: BRAZZAVILLE-2019-031

POSTE VACANT: INFIRMIERE
(REGISTERED NURSE)
Grade - FSN-09
Contrat à durée indéterminée

DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE:
21 Novembre 2019
DATE DE CLOTURE: 05 Décembre 2019

EXIGENCES DU POSTE:
• Avoir un Diplôme en sciences infirmières ou diplôme/certificat équivalent d'une école de sciences infirmières accréditée. Doit posséder une licence d'infirmière valide ou une licence actuelle d'infirmière autorisée sans restriction du pays hôte, du pays d'origine ou des États-Unis
• Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise et française (niveau 3)
• Justifier d'au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle en tant qu'infirmière qualifiée

TACHES PRINCIPALES:
Sous la supervision indirecte du médecin régional agréé et la supervision directe du médecin local, le/la titulaire est responsable des soins médicaux dispensés aux employés de la Mission ainsi qu'aux membres des familles admissibles conformément aux directives cliniques approuvées par MED, ainsi que de la maintenance et de l'inventaire de tout le matériel, des fournitures médicales et de la mise en œuvre des programmes de vaccination.

COMMENT POSTULER:
L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville a modernisé son processus de recrutement. Désormais, toutes les demandes d'emplois devront se faire au moyen de son outil de recrutement électronique dénommé ERA (Electronique Recrutement Application) disponible sur son site web: https://erajobs.state.gov/dos-era/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms (Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge).

Pour de plus amples informations sur cette offre d'emploi, prière de visiter le site web: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/ ou contacter le bureau des Ressources Humaines (tél: 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133, email: BrazzavilleHRjobs@state.gov)

N-B: Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

Merci de votre intérêt pour l'Ambassade des USA à Brazzaville.

Bonne chance!

DGC
Diriger · Gérer
Communiquer

Ecole Supérieure de Commerce et de Gestion

DGC, Etablissement Agréé sous le N°0016/MES-CAB. DGESUP- DAAC
Ouvre au titre de l'année Académique 2019- 2020 un Master en Comptabilité, Contrôle de Gestion, Audit(CCA).
Le Master CCA est un diplôme de niveau Bac+5 et permet aux futurs diplômés: - d'accéder directement à des postes de direction en comptabilité, contrôle de gestion, finances; audit interne; - d'intégrer le cursus de formation conduisant à l'expertise comptable, commissariat aux comptes.

Programme de formation:
Programme Français du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion(DSCG) et du diplôme supérieur de gestion et de comptabilité(DSGC) de l'Intec-Cnam.

Parcours de formation:
- Expertise &conseil; - Audit interne: - reporting et contrôle financier de groupe: - contrôle de gestion

Régimes d'études:
Les cours sont organisés en presentiel avec deux(2) regimes: - régime temps plein: formation initiale (jeunes licenciés); - régime en temps partiel: cours le soir (professionnels).

Les intervenants:
Un personnel enseignant de très haut niveau, justifiant le grade de Bac+8, composé de Docteurs en gestion et des experts comptables détenteurs de DEC (Diplôme d'expertise comptable)

Nos partenaires:
Académie de Nice(France),- Intec- Cnam(France)
- Cabinet Educ Nation consulting (Canada)
- Ecole supérieure de Management de Genève(-Suisse)

Rentrée académique: le 25 novembre 2019
Adresse: En face du lycée Victor Augagneur
Mail: pdinassa@gmail.com
Contact: 06 838 57 28/ 055234660/ 04 452 33 89

TENSIONS SOCIALES

Les deux entités issues de l'ex-ONEMO ont installé leur direction sous haute sécurité

Etablissement public à caractère administratif et social, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, l'ONEMO a été dissoute, 26 ans après sa création, en février 1985. De ses cendres ont surgi deux nouvelles: l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE) et le Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (FONEA). Les directeurs généraux de ces structures ont été nommés par décrets présidentiels du 13 novembre 2019, ainsi que leurs présidents de comités de direction. Le 22 novembre dernier, le ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de l'emploi et de la formation qualifiante, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, a procédé à leur installation officielle, au cours d'une cérémonie placée sous haute sécurité militaire, organisée dans la salle de conférences comble de monde.

Le ministre Fylla entouré des deux directeurs généraux

Après l'installation, la photo de famille

Une enquête conjointe menée par une équipe d'expertise France et de l'ONEMO à Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie, avait révélé l'obsolescence des textes régissant cette institution et la nécessité de sa refonte. Le 15 décembre 2018, le président de la République a signé le décret portant scission-dissolution de l'ONEMO qui comptait 489 employés, tout en recommandant la création de deux entités distinctes. Les deux structures créées devaient, afin de sécuriser les emplois des actuels travailleurs de l'ONEMO, reprendre les contrats en cours, qu'elles se distribueront dans le respect de l'adéquation entre leurs profils et leur objet.

A vrai dire, l'ONEMO n'a pas pu s'adapter aux évolutions et exigences nouvelles du marché de l'emploi. Ses inefficacités structurelles et fonctionnelles de l'ONEMO n'ont pas pu être corrigées malgré des multiples préconisations.

L'installation des deux directeurs généraux des deux entités issues de l'ex-Onemo, est une étape décisive dans la mise en œuvre de la réforme du secteur public de l'emploi. *«C'était de la bagarre. Il y avait plein de réfractaires à la réforme. Nous avons enregistré des sabotages tous les jours. Nous avons déjoué beaucoup de complots pour qu'on arrive à installer ces équipes»,* a expliqué Patrick Gamassa, commissaire à la scission.

Il a par ailleurs justifié la période transitoire qui c'est écoulée. *«En huit mois de présence, onze mois de salaires ont été payés. J'ai pris mes fonctions le 15 mars 2019, l'Onemo avait six mois d'arriérés de salaires. J'ai épongé sur les six mois et payé cinq mois supplémentaires. J'aurais pu en principe tout liquider si le Trésor n'avait pas suspendu le paiement. Le Trésorier payeur général a estimé que l'Onemo dissoute, le paiement des salaires ne se justifiait plus. Il fallait entrer dans une nouvelle phase de négociations pour pouvoir payer les salaires et c'est ce qui fut fait. A la date d'aujourd'hui, nous laissons deux mois d'arriérés»,* a-t-il fait savoir.

Dans son mot, la directrice générale de l'ACPE, Mme Noelly Oyabiki Iwandza, a dit qu'elle ne ménagera aucun effort, afin que la réforme que le ministre Fylla a menée à son terme ne soit point qu'une reformulation d'une dénomination avec un nouvel acronyme, *«mais que cette réforme se traduise plutôt par une mutation profonde mettant en parfaite adéquation les missions de service public dévolues à l'ACPE»*.

Consciente de l'ampleur des défis à relever et des responsabilités à assumer, et en sa qualité de directrice générale, elle s'est engagée à privilégier l'écoute et le dialogue, afin que dans une *«dynamique constructive de l'ensemble du personnel et des partenaires sociaux de l'ACPE, nous inscrivions notre action commune pour réaliser les missions dévolues à l'Agence, autour d'une organisation structurelle et opérationnelle qui sera très prochainement soumise à l'approbation du comité de direction, dans une logique de performance basée sur les valeurs d'éthique, d'innovation, d'accessibilité et d'égalité»*, a-t-elle ajouté.

De son côté, le directeur général du FONEA, Patrick Ntsibat a rassuré le ministre que les défis relevés sont à la hauteur de ses attentes. Il a invité l'ensemble du personnel relevant de sa structure à se mettre au travail, afin que *«le FONEA soit le fer de lance d'une formation adéquate, qui elle-même rehausse le niveau d'employabilité des cibles concernées»*.

Pour le ministre, c'est un atterrissage en douceur, *«malgré les turbulences»*; un jour de portée symbolique. *«Elle marque l'aboutissement définitif d'une réforme audacieuse et tant attendue du service public de l'emploi»,* a-t-il estimé.

Il a indiqué que sa "religion" ferme est que les cadres nationaux nommés en vue d'assumer l'animation de ces structures, *«majoritairement originaires du secteur privé, et heureusement accompagnés par des cadres de l'ancienne structure, sauront trouver dans les outils de la réforme du secteur public de l'emploi, les ressorts judicieux et efficaces d'une action ciblée, concentrée sur l'atteinte des performances attendues de la réforme réalisée, dont une plus importante congolisation des postes et une meilleure employabilité des ressources humaines locales»*.

Le ministre a demandé aux nouveaux dirigeants, de l'émerveiller par leur talent, par la résonnance extérieure que *«vous aurez donnée aux actes positifs, efficients et prospectivistes que vous poserez. L'ACPE et le FONEA sont, en leurs qualités d'établissements publics administratifs, un démembrement du service public. A cet effet, les cadres affectés à leur management, assistés par leurs personnels, doivent servir strictement l'intérêt général, en conformité avec leurs missions et à la réglementation en vigueur»,* a précisé Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes.

En outre, il a demandé à ces dirigeants d'évaluer et d'utiliser les chefs de services mis à leur disposition, en adéquation avec leurs compétences révélées. *«Vous avez également la mission de former en vue d'une reconversion les collaborateurs identifiés à faible potentiel»*, a recommandé le ministre. Et d'ajouter: *«Je vous demande de procéder impérativement au renforcement des capacités fonctionnelles, administratives et opérationnelles de vos personnels respectifs, entendu que les recrutements antérieurs n'ont pas été efficients, tels que l'attestent les résultats des études menées par le conglomérat des experts en charge de l'audit social de l'ex-Onemo»*.

A noter que l'ancien directeur général de l'Onemo, Ngatsé Elenga Nianga, député de l'île Mbamou, n'a pas pris part à cette cérémonie d'installation des nouveaux directeurs généraux, lui qui a passé vingt années à la tête de la structure dissoute.

Les deux présidents des comités de direction également nommées sont Auxence Léonard Okombi, pour l'ACPE et Didier Mavouézela, pour le FONEA.

KAUD

ANAC

L'intersyndicale dément les «allégations» postées sur les réseaux sociaux

Suite aux informations «mensongères» portées sur des tracts qui circulent sur les réseaux sociaux et publiés dans quelques journaux, les bureaux des trois sections syndicales de l'Agence nationale de l'aviation civile, notamment la CSC, CSTC et la COSYLAC, réunis le 20 novembre dernier, ont rendu publique une déclaration lue par Crépin Oscar Okéré, président de l'intersyndicale.

Les membres de l'intersyndicale de l'ANAC

Pour l'intersyndicale, l'existence d'un prétendu collectif n'a pour but que de diviser et de créer un climat malsain au sein de l'ANAC. *«Les agents de l'ANAC n'appartiennent à aucun collectif, sinon qu'aux sections syndicales»*.

La réunion des trois sections syndicales est, selon ces secrétaires généraux, *«un démenti de ceux qui passent dans les réseaux sociaux au nom des travailleurs. L'auteur ou les auteurs de ces tracts sont seuls responsables de leurs actes»*.

L'intersyndicale de l'ANAC a rassuré l'ensemble des travailleurs que malgré la baisse du trafic aérien, et l'endettement des compagnies aériennes vis-à-vis de l'ANAC, les salaires sont payés et de façon régulière. *«Toujours dans le respect de la trêve sociale, administration et partenaires sociaux, travailleurs main dans la main, cela a permis au Congo de gagner 66,99% de points auprès de l'Organisation internationale de l'aviation civile»*.

Il a, en outre, rassuré que l'administration fournit des efforts pour éponger les créances des deux caisses de retraites. L'intersyndicale demande aux travailleurs de ne pas céder à ces *«tentatives de déstabilisation, de manipulation qui a pour but d'assouvir les intérêts égoïstes des auteurs de ces tracts»*.

C.A.Y-Ng

Editorial

Corrupteurs ou corrompus ?

A force de la côtoyer, on ne la voit plus. La corruption est devenue notre compagne fidèle, on la quitte au coucher, on la retrouve sur nos chemins au lever. Tellement présente qu'il faut faire un grand effort de mémoire pour nous rappeler ce que c'est, en quoi elle est nocive, pourquoi les organismes internationaux l'épinglent, pourquoi les politiques semblent un coup la stigmatiser fortement, et un coup s'en accommoder. Et nous avec eux !

Notre pays est corrompu, tous les standards le disent. Cette corruption concerne des chiffres énormes, qui suffiraient à sauver notre CHU-B, le plus grand hôpital du pays. Redonner des emplois aux jeunes, ou seulement le sourire aux salariés. Tout disparaît dans un véritable tonneau de Danaïdes. Les chiffres, de notre prospérité ou de nos efforts à attirer les capitaux des autres chez nous, sont à peine énoncés qu'il faut déjà sortir une torche pour les retrouver.

Nous avons eu un compte pour les générations futures. Savoir où sont passés les milliards de son contenu est un exercice ardu, presque de l'incivisme, tellement les réponses paraissent incroyables mais se résument toutes à: *«X a pris tant, tel autre projet a englouti tant et quelques»*. Des *«et quelques»* suffisamment brouillons pour ne plus savoir compter les zéros qu'ils recouvrent. On voulait construire une route, un immeuble public, une infrastructure de développement; on voulait payer une pension de retraite, une indemnité: on devra attendre. Parce que, peut-être, une discrète sébile est passée et a tout siphonné.

Mais la corruption revêt aussi des visages ordinaires. Pourquoi parler de sommes folles, déclinées en monnaies étrangères? Devant le pas de notre porte, chaque jour, il faut (savoir) graisser la patte: pour se faire servir son plein d'essence ou son jerrican; avoir une bouteille de gaz correctement remplie; monter dans le bon bus ; convoyer dans les meilleurs délais le corps d'un défunt (avec ou sans sirènes !) vers le cimetière; faire recruter son enfant dans une société publique ou privée, ou lui faire passer un examen scolaire…

Naturellement, lorsqu'on a fait *«ce qu'il faut»* pour enfin figurer sur la liste des brillants admis, on oublie bien vite qu'on a gagné son titre, sa place ou sa distinction à coups de prébendes. Dans de telles conditions, corrompre et être corrompu vont de soi. Pas question de recourir à des sermons d'Hippocrate surannés pour octroyer une poche de sang qui manque pour sauver la vie d'un (e) futur (e) transfusé (e), inscrire un malade sur la liste des opérables en urgence. Nous sommes à la fois victimes et bénéficiaires de cet état des faits.

Nous vivons dans une société qui a profondément intégré qu'il faut *«donner quelque chose pour obtenir quelque chose»*, même de l'administration, même quand c'est gratuit en principe. Nous sommes une société qui a parfaitement intégré qu'un ministre ne peut que voler (parce que c'est ce que nous ferions à sa place) ; qu'il faut une part de flottement conséquent dans un budget pour que le responsable de sa mise en œuvre *«mange»* un peu ; pour que les slogans de la lutte sans pitié contre la corruption soient prononcés et qu'à la fin des comptes tout se passe toujours strictement comme avant.

Albert S. MIANZOUKOUTA

NECROLOGIE

Les enfants NDALLA KIBIOKO informent les parents, amis et connaissances du décès de leur frère, David MIA KANGAMA, conseiller technique du chef de l'Etat, survenu le mardi 19 novembre 2019 à 5h35 mn, au CHU-B. La veillée se tient au quartier la Glacière, à Bacongo (Derrière Kojack).

Programme des obsèques:

Vendredi 29 novembre 2019

-9h00 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville

-10h00 : recueillement au domicile du défunt

-12h00 : départ de la dépouille au village Wayako, à 6 km de Kibouendé gare

Samedi 30 novembre 2019

-14h00 : mise en terre au cimetière familial de Wayako

Dimanche 1er décembre 2019

-8h00 : érection de la pierre tombale

-14h00: retour à Brazzaville

Lundi 2 décembre 2019

- 10h00: Conseil de famille sur le décès de l'illustre disparu

VAGUE D'ADHESIONS AU PCT

Après l'UFD, le FP et l'APRC, qui d'autre sera avalé?

La vie politique nationale est très agitée à la veille du congrès ordinaire du PCT, prévu du 27 au 30 décembre prochain. On assiste au sein de la majorité présidentielle à une vague de dissolution-absorptions de formations qui se font hara-kiri dans le PCT. Toutes invoquent la difficulté à se conformer à la nouvelle loi sur les partis politiques. Après l'UFD de David Charles Ganao et le Front patriotique de Destinée Hermella Doukaga, le tour est revenu à l'APRC d'André Kamba d'emboîter le pas. Bien d'autres partis s'apprêtent à faire autant. Quels seront alors les prochains?

Pierre Ngolo faisant porter l'écharpe du PCT à Josué Rodrigue Ngouonimba

Destinée Hermella Doukaga prononçant le discours de dissolution de son parti

Tous les partis qui disparaissent au profit du PCT sont membres de la majorité présidentielle. Ils ont décidé de perdre leur autonomie pour arpenter la couleur rouge du plus vieux parti politique du Congo qui s'apprête à célébrer ses 50 ans d'existence, le 31 décembre prochain.

Repositionnement politique ou ambitions démesurées? Les leaders n'ont pas voulu garder l'autonomie de leur parti, préférant jouer pleinement leur partition au sein de la grande famille de la majorité présidentielle qui, elle-même, souffle et le chaud et le froid.

Le prochain congrès ordinaire du PCT sera très décisif. Il va mettre en place les nouvelles instances du parti: un nouveau secrétaire général, un nouveau bureau politique, un comité central, etc.

Tout est donc à gagner comme à perdre pour ces leaders politiques. D'où cet empressement pour certains d'arborer le foulard rouge du PCT, au détriment des couleurs de leurs partis qui n'ont pas d'assises réelles.

Les partis qui se fondent dans le PCT n'ont pas ou n'avaient pas vraiment un ancrage national, une visibilité accrue. Ils ont simplement jeté l'éponge estimant qu'ils ne peuvent pas s'arrimer à la rigueur de la loi, qui leur fait obligation d'avoir des sièges dans tous les départements.

La dissolution est donc apparu pour eux comme l'unique alternative: l'UFD, 28 ans après sa création; le FP, 3 ans de vie à peine et l'APRC.

Le parti de Ganao a estimé que cette loi est contraignante et difficile à appliquer. Il pense qu'il ne peut pas avoir de sièges dans tous les départements. *«En raison des réalités propres à notre parti politique, notre esprit doit nous conduire à faire des choix judicieux qui nous permettent de participer autrement dans la vie publique, notamment en allant dans les grandes formations politiques, pour contribuer ainsi à la consolidation de l'unité nationale et de la paix…Nous intégrons le PCT parce que nous voulons aux débats d'idées et non pour ménager un bien matériel»*, déclarait Josué Rodrigue Ngouonimba.

Le 14 novembre dernier, c'était au tour du Front Patriotique de Destinée Hermella Doukaga de rejoindre les rangs du PCT, en signant son acte de dissolution et le transfert des actes régissant son fonctionnement. *«Le FP fait désormais un avec le PCT et lui apporte toute sa base, toute son énergie pour toutes les batailles politiques futures. Cette approche que nous croyons salutaire permet de renforcer la stabilité politique du pays»,* s'est défendue l'ex-présidente du FP.

Pour le secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo, le Front patriotique a fait un bon choix. *«Le choix du réalisme politique, le choix de la raison. La consolidation de notre démocratie appelle la constitution des partis forts et grands. Il est incontestable que le PCT, sur l'échiquier politique national, est le parti le plus grand»*, a-t-il dit.

Le parti APRC d'André Kamba, ancien directeur de cabinet de Claudine Munari, a emboîté le pas. *«Participer activement avec dévouement et courage aux activités de notre nouveau parti. Je vous invite à arborer fièrement l'insigne et l'étendard du PCT»,* a-t-il dit à l'endroit de ses militants.

Pour Pierre Ngolo, en dépit de la conjoncture difficile que connaît le pays, le PCT continue sa marche. *«Le parti vit et renforce du jour au jour son assise nationale. Le PCT est heureux d'accueillir en son sein de nouveaux membres issus de la dissolution de l'APRC. Vous avez toute votre place au sein du PCT»*, a dit le secrétaire général du PCT.

Assurément, bien d'autres formations politiques et individualités vont intégrer le PCT d'ici la tenue de son prochain congrès ordinaire. L'heure est encore aux calculs. Les surprises seront nombreuses et les semaines qui viennent seront très décisives pour la vie du PCT, grand éléphant en train de vider la grande famille de la majorité présidentielle. Tous ces partis de la majorité qui ne vivent que de nom, de slogans et de déclarations vont disparaître.

Le PCT a toujours nourri l'ambition d'être un grand parti. Sauf que dans cette quête, les partis qui ont décidé de disparaître, le font le plus souvent en violation des textes qui régissent leur fonctionnement. On prend la décision d'abord, on consulte la base après! C'est mettre la charrue avant les bœufs.

Les dissolutions qui devraient être prises aux congrès, le sont à travers des simples décisions d'un individu ou d'un groupe d'individus qui doivent décider sur la vie d'un parti qui a des militants qu'on évite d'interroger pour demander leur avis.

D'où les contestations qui surgissent et qui sont observées au sein des partis politiques qui sont parfois gérés comme des biens personnels ou familiaux.

Déjà, lors de son 5e congrès extraordinaire, plusieurs formations et associations politiques avaient adhéré au PCT, à l'instar d'Agir pour le Congo, présidé par l'ancien ministre Henri Ossebi; ACOSS de Léon Alfred Opimbat, aujourd'hui membre du bureau politique du PCT; le Pôle des jeunes républicains (PJR) de Denis Christel Sassou-Nguesso; le PCR de Grégoire Léfouoba; le PANA de Yvon-Norbert Gambeg; La Clé d'Alphonse Mbama; Le RENA de Mfumu Saint-Eudes; le RPD de Maurice Maurel Kiwounzou; l'UDD de Pierre Damien Boussoukou-Boumba; le CAP de Pierre Ernest Abandzounou; la CRD de Sylvain Ngambolo; l'APC de Justin Koumba; le Front démocratique nouvelle et des individualités dont nombreux étaient des députés indépendants ou des transfuges d'autres partis politiques, à l'instar de Pierre Mabiala, Rigobert Maboundou, Sylvestre Ossiala, Cyr Ebina, Jean Daniel Ovaga, etc.

Cyr Armel YABBAT-NGO

DurQuap

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°012 / DURQuaP /2019
REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DES ÉTUDES TECHNIQUES ET PRODUCTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES ET CONTRÔLE-SUPERVISION POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS SCOLAIRES DE MOUKOUNDZI-NGOUAKA «SORBONNE» ET «MALONGA ECOUTE» DANS L'ARRONDISSEMENT 1 MAKÉLÉKÉLÉ

N° de Prêt : BIRD 8588-CG
N° de référence : CG-DURQuaP-097-SC-SFQC

1.Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Etudes techniques et production du Dossier d'Appel d'Offres et Contrôle-supervision pour les travaux de réhabilitation des établissements publics scolaires de Moukoundzi-Ngouaka «Sorbonne» et «alonga Ecoute » dans l'arrondissement 1 Makélékélé».

2.Les services de consultant («Services») consistent à élaborer les études techniques (APS, APD et DAO) et d'assurer le contrôle et la supervision des travaux de réhabilitation des écoles primaires de Moukoundzi-Ngouaka «Sorbonne» et «Malonga Ecoute» dans l'arrondissement 1 Makélékélé.

3.La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.); (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.

4.Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID» édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, («Directives de Consultants»), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5.Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6.Un Consultant sera sélectionné selon la méthode «Qualité et Coût (SFQC) » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7.Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8.Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 06 janvier 2020 à 10 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP
A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ; BP : 14 729 – Brazzaville – République du Congo.
Tél : 22 613 90 36 /
(+ 242) 05 776 90 57 /06 667 22 29
Email : cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur du Projet,
BATOUNGUIDIO

TRANSPORT FLUVIAL ET LOGISTIQUE

Le Port autonome de Brazzaville se dote de quatre nouvelles grues modernes

Le Port autonome de Brazzaville s'est doté de quatre nouvelles grues lui permettant de réaliser les opérations de manutention en temps réel. Ces grues qui offrent un nouveau visage au Port sont le fruit de la coopération entre la République du Congo et l'Union européenne. Leur mise en service a eu lieu jeudi 14 novembre 2019, au cours d'une cérémonie placée sous le patronage du Premier ministre Clément Mouamba. En présence de l'ambassadeur de l'Union européenne au Congo, Raoul Mateus Paula et de nombreux invités.

Au total 26 milliards de F.CFA ont été investis par l'Union européenne pour la réalisation des études de faisabilité, le renforcement et la rénovation de plus d'un kilomètre de quai et la fourniture de quatre grues plus performantes: deux de 40 tonnes, et deux de 6 tonnes.

Raoul Mateus Paula, ambassadeur de l'Union européenne, a rappelé: *«A travers une subvention de dix millions d'euros, l'Union Européenne a ainsi décidé d'accompagner la réhabilitation du Port Autonome de Brazzaville en le dotant de quatre grues. Leur mise en service permet désormais d'améliorer la traçabilité du Port en réduisant le dernier passage portuaire. Répondant ainsi de manière fiable et adéquate aux besoins des opérateurs économiques désireux de multiplier leurs échanges dans la sous-région. Il ne saurait y avoir d'option fluviale sans que les conditions de navigabilité du fleuve soient préservées. Face aux conséquences déjà visibles du réchauffement climatique, notre bien de voie navigable fleuve Congo est une impérieuse nécessité»*, a-t-il indiqué.

Le ministre Fidèle Dimou a interpellé les autorités portuaires à veiller à la bonne utilisation des infrastructures: *«Les quatre grues sont là. Après avoir souffert de longues années par manque d'engins logistiques performants, le Port Autonome de Brazzaville peut aujourd'hui se féliciter de faire un grand pas dans la modernité».*

Un échantillon de la grue

Il a invité les utilisateurs à prendre soin de ce matériel qui devra booster les services de manutention.

Construit à partir de 1921, le Port de Brazzaville avait pour vocation de regrouper les matières premières de l'Afrique Equatoriale Française (AEF) avant leur expédition vers la métropole. Aujourd'hui, l'ambition du Gouvernement est d'en faire une plateforme logistique de l'axe fluvial Congo-Oubangui-Sangha autour de principaux types de marchandises qui y transitent.

Le responsable du projet, Aimé Blaise Mitoumbi, a indiqué que ces machines sont installées sur un quai lourd avec une course translation d'environ 200 mètres. Les autres grues de taille moyenne peuvent se déplacer sur une distance de 100 mètres et sont également dotées d'un système d'alimentation électrique.

Pascal Azad DOKO

PCT

Les membres du comité préparatoire adoptent les documents du congrès

Réunis en séance plénière du 18 au 21 novembre dernier, les membres du Comité préparatoire du 5e congrès ordinaire du PCT examinent les rapports des différentes commissions mises en place. Les travaux sont placés sous l'autorité de Pierre Ngolo, président de la coordination du Comité.

Il s'agit des rapports des commissions des finances du parti; des organisations affiliées et mouvements associatifs; des politiques économiques, sociales, culturelles et environnementales ainsi que de la commission politique.

En ouverture des travaux, Pierre Ngolo a martelé que la discipline et la tolérance étaient non-négociables. *«Vous connaissez la singularité de notre congrès, donc l'importance de notre responsabilité, nous qui sommes chargés de préparer les documents. C'est donc une grande responsabilité dont il nous faudra prendre conscience»*, a-t-il déclaré.

Il a invité les membres du comité préparatoire à œuvrer pour la création des conditions de renforcement de l'autorité du Parti; renforcer sa capacité d'analyse et de mobilisation pour un appui conséquent au président Denis Sassou-Nguesso dans ce contexte particulièrement difficile. Pour cela, *«nous devons privilégier l'essentiel: travailler dans la discipline absolue. Pas de chahut: c'est la tolérance, la compréhension et la camaraderie. Il faut réfléchir sur ce que nous devons faire pour que nous sortions victorieux à toutes les consultations futures. C'est cela qu'il faut privilégier. Nous ferons tout pour rappeler à l'ordre quiconque tentera d'obstruer l'orientation des débats»*, a indiqué Pierre Ngolo.

Pour lui, les individus ne comptent pas. *«Voyons le Parti, voyons le combat, voyons l'idéal, derrière un homme, un seul. Il nous a fait confiance, nous devons mériter cette confiance par le travail»*, a-t-il exhorté.

Le congrès sera le cadre idéal d'une réflexion approfondie, rigoureuse et objective sur le parcours du PCT depuis sa fondation, les principaux repères de son itinéraire, les acteurs et leurs comportements au cours des différents épisodes. *«Cette réflexion dont l'intérêt consiste à mettre en évidence les avancées et les contre-performances enregistrées par le PCT depuis sa création, le 31 décembre 1969, devra permettre à notre parti d'amorcer la deuxième moitié de son centenaire mieux préparé sur la base des perspectives définies avec réalisme»*, a précisé Pierre Ngolo.

La présidence du comité

A noter que le cinquième congrès ordinaire du PCT est prévu du 27 au 30 décembre sous le thème: *«Membres et sympathisants du Parti congolais du travail, en cette année du cinquantenaire, ensemble, dans la discipline et la cohésion, raffermissons les idéaux et les valeurs de notre grand et glorieux parti; relevons, sous la très haute conduite du camarade président Denis Sassou-Nguesso, les défis du développement de notre pays».*

Les travaux du comité préparatoire ont connu la participation de certains nouveaux adhérents dont le ministre Josué Rodrigue Ngouonimba, le sénateur de la CADD d'André Okombi Salissa, Ralco Mouanda Kitsinga, etc.

KAUD

CINQUIEME CIRCONSCRIPTION DE TALANGAÏ

Des séances d'éducation morale et civique au profit des jeunes apprenants

Les jeunes apprenants de la cinquième circonscription électorale de Talangaï affectés dans le centre de métiers ont eu droit à des séances d'éducation morale et civique. Le lancement de cette activité a eu lieu mardi 12 novembre dernier à la permanence de la députée, située dans la rue Ndolo (maman Mboualé).

L'initiative est de Claudia Ikia Sassou Nguesso à travers le club Claudia solution (C2S), en partenariat avec la Fédération pour la paix universelle (FPU). L'objectif étant de permettre à ces jeunes d'avoir une vie exemplaire dans la famille et le développement de leur activité. La cérémonie s'est déroulée en présence du député suppléant siégeant, Isidore Lenga; des chefs de quartiers, etc.

Ces séances d'éducation morale et civique concernent 56 jeunes sans emploi qui bénéficient depuis le mois de mai dernier d'une formation qualifiante. 40 jeunes filles sont retenues en Coiffure et Esthétique et 16 en Coupe et couture. *«L'éducation est un processus. Le club Claudia solution s'est engagé dans cette aventure, afin de créer l'équilibre de vie de nos enfants pour leur lendemain meilleur. Ces jeunes garçons et filles qui pensaient avoir perdu l'espoir de leur avenir, en ont retrouvé aujourd'hui grâce au rêve d'une maman, l'honorable Claudia Ikia Sassou Nguesso»*, a rappelé le député suppléant Isidore Lenga.

Les jeunes apprenants

Pascal Azad DOKO

Coup d'oeil en biais

Les Etats-Unis au chevet des populations victimes d'inondations au nord du pays

Pour venir en aide aux populations victimes d'inondations dans la partie septentrionale du pays, suite à l'appel lancé par le Gouvernement congolais, les Etats-Unis ont mobilisé des fonds d'urgence. Ces fonds vont permettre de mettre à la disposition des populations victimes des inondations de l'eau potable, des latrines communautaires, des pompes à eau pour l'évacuation des eaux, des dispositifs de lavage de mains. Cette aide financière permettra également de distribuer des kits pour l'hygiène et l'assainissement, y compris les produits pour le traitement des eaux. Les organisations partenaires de l'Ambassade des Etats-Unis vont conduire des activités de sensibilisation pour l'adoption de bonnes pratiques d'hygiène.

L'intersyndicale du CHU s'insurge contre le directeur général

Les syndicats du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville ont fait une déclaration publiée le 22 novembre dernier pour déplorer la mauvaise gestion de ce grand établissement sanitaire du Congo. Ils demandent le départ de l'équipe dirigeante. Les syndicalistes ont fait savoir que la situation interne du CHU devient plus critique qu'avant. Le nouveau directeur général a pris ses fonctions il y a huit mois déjà.

Un hommage rendu à Marie Massamba-Débat, première dame du Congo

La mémoire de Marie Massamba-Débat décédée le 13 octobre 1993 à Nantes, en France, l'épouse du deuxième président de la République Alphonse Massamba-Débat, a été célébrée pour la première fois le 22 novembre 2019, vingt-six ans après sa mort. Une messe a été organisée à la Basilique Sainte-Anne du Congo. Née vers 1928 Marie Massamba-Débat fut première dame de 1963 à 1968.

Antoine Malonga, nouveau secrétaire général de la Commission nationale des droits de l'homme

La passation de service avec Julien Francis Moufonda a eu lieu le 22 novembre dernier. Antoine Malonga a été nommé à ce poste par Gabriel Valère Eteka-Yemet, président de cette institution. En prenant ses fonctions, le nouveau secrétaire a promis d'accomplir son travail avec soin, ce qui veut tout dire et rien dire à la fois.

La route Brazzaville-Linzolo-Mbanza-Ndounga devient un calvaire

Cette route économique longue de près de 60 km dans la partie sud de Brazzaville n'est plus à parcourir en temps réel. Si par le passé, les automobilistes pouvaient effectuer un voyage d'une heure de Brazzaville à Mbanza-Ndounga, maintenant cette distance est à parcourir pendant trois heures. Pourtant, durant des années cette route est restée en terre bien entretenue. Elle connait plusieurs déviations à cause des érosions, des éboulements et des glissements de terrain par manque d'entretien.

Jean-Jules Okabando, ambassadeur du Congo en Libye décédé à Paris en France

Le décès de l'ambassadeur du Congo en Libye est survenu le 22 novembre dernier dans la capitale française. L'annonce a été donnée par la commission ad'hoc PCT-Europe. Il a exercé les fonctions de maire de Brazzaville.

Des produits surgelés avariés dans certaines chambres froides à Mikalou

Les produits carnés sont les principaux aliments de consommation chez les Congolais. Mais dans quelques chambres froides, de l'avenue Marien Ngouabi au marché Tembé na Mbanda à Talangaï viandes de bœuf ou de porc ne sont pas en bon état de conservation. L'on se pose le question ces aliments sont-ils pourris depuis leur provenance ou sur le territoire congolais.

Résurgence du phénomène des «bébés noirs» à Talangaï

Aux alentours de l'arrêt de bus Eglise à Ngamakosso dans le 6e arrondissement Talangaï, la population a perdu la quiétude. Lorsque 19 h arrivent, c'est le désarroi. Dans la nuit du samedi 23 novembre trois jeunes ont été sauvagement surpris par cette bande de malfrats, une vingtaine au total. Avec des armes blanches, ils ont blessé l'un d'eux à la cheville, le deuxième au dos et le troisième au niveau du front et du cou. Toujours cette même nuit un commerçant expatrié a été également menacé. Une enquête est ouverte. Dans la nuit du dimanche 24 novembre, autour de 20h, le même commerçant a été encore surpris par une bande de bandits. Cette-fois il s'est défendu en blessant un des bandits qui voulant détruire sa cage à pain.

Kintélé et Ngamakosso: la furie des eaux

La pluie de ce mardi à l'aube à Brazzaville, a été un vrai désastre pour les riverains de cette partie. Murs enfoncés, cours des parcelles inondées, rues impraticables ; les populations scrutent le ciel avec angoisse.

GOUVERNANCE FORESTIERE

Le plan de travail 2020 de l'APV-FLEGT présente de nombreux défis

Le onzième comité conjoint de mise en œuvre de l'accord de partenariat volontaire (APV) entre le Congo et l'Union européenne pour l'application des règlementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT) s'est tenue au ministère de l'Economie forestière, à Brazzaville, du 20 au 21 novembre 2019. Les travaux ont été coprésidés par Mme Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière et M. Raul Mateus Paula, ambassadeur de l'Union européenne au Congo. L'objectif visé est de faire l'évaluation de la mise en œuvre de l'APV-FLEGT depuis le dernier comité organisé en juin 2019 et d'orienter le travail de l'année 2020.

M. Raul Mateus Paula et Mme Rosalie Matondo

La réunion s'est déroulée en deux segments: la session technique tenue le premier jour, regroupant uniquement les experts des deux parties et la session officielle de haut niveau, intervenue le dernier jour, en associant la ministre de l'Economie forestière et l'ambassadeur de l'Union européenne au Congo. Les membres du comité ont focalisé leur bilan sur les points saillants, les décisions et les engagements pris. Ils ont récapitulé l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'accord et le suivi du plan de travail annuel, en s'appuyant sur la performance réalisée des recommandations des précédents comités et sur les activités du plan de travail 2019. Au regard des résultats obtenus, les membres ont noté que les recommandations atteintes à 29 % et 42 % sont en encore en cours de réalisation. Quant aux activités du plan de travail, 33 % ont été réalisées et 31 % sont encore en cours. Pour les membres du comité, ces résultats sont tributaires du dynamisme des parties prenantes et ils ont souligné qu'il est nécessaire de redoubler d'efforts. Mais, ils ont reconnu que certaines recommandations étaient difficilement réalisables parce que mal formulées fortement dépendantes de facteurs extérieurs.

La partie congolaise a informé le comité que le projet de loi portant Code forestier est actuellement en cours d'adoption au Parlement. Les deux parties ont aussi salué la signature du décret au Conseil des ministres du mercredi 20 novembre 2019, instituant le Comité interministériel pour la mobilisation des fonds et le suivi du système informatisé de vérification de la légalité et traçabilité des bois (SIVL) congolais sur le marché européen. Ce logiciel est un outil fondamental pour assurer la transparence escomptée dans le secteur du bois et contribue à une meilleure gouvernance forestière.

Le comité a salué l'insertion d'une ligne budgétaire pour le déploiement du SIVL dans le budget de l'Etat, exercice 2020. Raul Mateus Paula a dit: *«A la veille de la Cop 25, l'Accord de partenariat volontaire (APV), en participant à la gestion durable des ressources forestières, joue un rôle primordial dans la lutte contre le changement climatique et pour garantir un développement durable. Pour atteindre les objectifs ambitieux de notre accord, nous devons faire preuve d'implication, de participation et de collaboration. A la lumière du canevas du plan de travail annuel 2020 présenté, nous constatons que de nombreux défis nous attendent pour parvenir à la délivrance des certificats de légalité, des autorisations FLEGT et des autorisations de vérification pour l'export (AVE)».*

La stratégie de communication de l'APV-FLEGT 2020-2022, a indiqué l'ambassadeur de l'Union européenne, est un nouvel outil *«qui va nous permettre de valoriser les réalisations et les avancées de la République du Congo dans la mise en œuvre de l'APV-FLEGF aux yeux des congolais comme des acteurs internationaux»*.

Mme Rosalie Matondo, à son tour, a pris l'engagement de consolider la légalité et la traçabilité dans le secteur forestier en République du Congo. *«En dépit du Contexte économique et financier des plus drastiques, la République du Congo maintient sa détermination à rendre définitivement effectives la durabilité et la légalité dans le secteur forestier. Malgré ces résultats prometteurs, nous ne devons pas baisser notre garde. J'aimerais toutefois rappeler aux uns et aux autres les prochaines étapes attendues de la mise en œuvre de l'APV»*, a-t-elle dit. *«Il s'agit notamment de l'opérationnalisation de la stratégie du SIVL, validée lors des sessions précédentes, le SIVL étant maintenant en production, c'est-à-dire prêt à délivrer les certificats de légalité et les autorisations FLEGT; l'urgence de la mise en œuvre de la feuille de route du Groupe de travail interministériel, qui permettra de finaliser, dans les délais, les travaux d'interfaçage entre le SIVL et les autres systèmes de gouvernance tels que SYSPACE pour un meilleur suivi des recettes du secteur»*, a indiqué Mme Rosalie Matondo.

Philippe BANZ

Qui me répondra?

Fertiliser les sols, oui; les régénérer, oui: mais par quels moyens qui assurent la santé de la faune, source protéinique des populations?

A.NK-K. (Moukondo-Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

AGENCE NATIONALE D'INVESTIGATION FINANCIÈRE

Renforcer les capacités des personnels pour lutter contre le blanchiment des capitaux

***«Le rôle et la responsabilité des acteurs du système financier et des autorités de poursuites dans la prévention de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme: cas du personnel des banques, de l'ANIF, des magistrats et des officiers de police judiciaire»*. Tel est le thème du séminaire de formation qu'organise du 25 au 29 novembre 2019 l'Agence nationale d'investigation financière (ANIF) en collaboration avec le Centre de formation de la profession bancaire (CFPB). C'est Henri Loundou, directeur de cabinet du ministre des Finances et du Budget, qui a ouvert les travaux.**

Le présidium

Ce séminaire de formation vient pour renforcer les capacités, non seulement des autorités d'enquêtes et de poursuites, mais de tous les autres acteurs de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme afin de combler les lacunes observées qui sont du reste, imputables à tous les acteurs.

L'efficacité et le succès dans la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, notamment au plan de la prévention, dépendent de la création et de la mise en commun au niveau national des capacités d'analyse des risques et de la connaissance des phénomènes criminels par les différentes autorités compétentes impliquées dans cette lutte, a souligné Henri Loundou.

Au plan opérationnel, a-t-il dit, on observe quelques évolutions majeures qui attestent du dynamisme du dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. L'augmentation considérable des déclarations de soupçon, a indiqué le directeur de cabinet, est la preuve que les institutions financières, les banques notamment et dans une moindre mesure les établissements de microfinance, maîtrisent, de mieux en mieux, les diligences qui sont les leurs en matière de lutte contre ce blanchiment.

Photo de famille à l'ouverture des travaux

Au plan de la coopération internationale, l'ANIF, devenue membre, depuis 2018, du Groupe Egmont, a désormais un large accès à l'information auprès des 167 pays que compte ce groupe.

Malgré ces quelques avancées, il faut reconnaître que les autorités d'enquête et de poursuite présentent encore des faiblesses dans cette problématique du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme.

Pour Henri Loundou, le Gouvernement met tout en œuvre pour se prémunir contre l'utilisation criminelle de sa place financière et pour l'assainissement des mœurs financières au Congo, plus particulièrement la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Le directeur de cabinet du ministre des Finances a invité les participants à suivre avec attention les présentations pour qu'ils répondent à toutes les diligences lors du traitement des déclarations d'opérations suspectés à la criminalité économique et financière.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA et Vitia KOUTIA *(Stagiaire)*

RECENSEMENT

Actualiser les données statistiques sur la population

Dans le souci de respecter l'intervalle décennal entre deux recensements recommandés par les Nations-Unies, le Congo comme 254 pays au niveau mondial, entend réaliser son prochain recensement. Sous l'égide de l'Institut national de la statistique, maître d'ouvrage et de l'Equipe technique permanente (ETP), ce sera son 5e recensement général de la population et de l'habitation.

Gabriel Batsanga

Cette grande investigation, qui fait suite à celle de 2007, permettra d'actualiser les données sur les caractéristiques de la population et des habitations à tous les niveaux géographiques. Outil de planification, le Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) fournit les données qui permettent l'analyse des tendances démographiques et contribue à l'évaluation du Plan national de développement (PND), des stratégies sectorielles et de l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU.

Dans le cadre de la gestion des politiques socioéconomiques, les données actualisées sont essentielles pour décider des actions les plus stratégiques et urgentes en matière d'infrastructures et de services sociaux y compris pour l'atteinte des ODD; élaborer, suivre et évaluer les politiques et programmes de développement économique et social; connaître les besoins à court, moyen et long termes; élaborer les politiques et programmes pour améliorer les conditions des populations, orienter la politique de décentralisation et d'aménagement du territoire; agir en faveur des populations vulnérables (enfant, personnes âgées, autochtones, personnes handicapées, etc) et celles avec la meilleure potentialité (adolescents et jeunes), dresser un fichier national des localités et rendre disponible la base de sondage pour les enquêtes futures.

L'équipe technique permanente

Les données issues du RGPH constituent une source d'information fiable, accessible et utile à toutes les composantes de la société. Ainsi, des mécanismes appropriés doivent être mis en place pour mobiliser les ressources financières afin de suppléer aux efforts de l'Etat.

Pour les partenaires, investir dans le RGPH permet d'actualiser les bases de données statistiques, la production des indicateurs de suivi et d'évaluation et la transition progressive vers une utilisation des systèmes de données de routine. Pour le secteur privé, le RGPH permet de cibler des opportunités de développement d'affaires grâce à une base de données fiable et accessible.

A rappeler que le premier recensement du Congo a été réalisé en 1974, le second en 1984, le troisième en 1996 et le quatrième en 2007.

A.N'K-K.

MONNAIE

L'Afrique centrale aussi parle de réformer le franc CFA

Les chefs d'Etat des six pays de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC), se sont réunis vendredi 22 novembre dernier à Yaoundé et ont annoncé leur volonté de réformer le franc CFA. Une rencontre historique du fait que c'est la première fois, que collectivement les pays de la CEMAC annoncent une telle volonté. Mais ils souhaitent tout de même garder une monnaie commune. Jusqu'à présent plutôt réservé sur une telle évolution, ces pays répondent aux attentes d'une partie de leurs opinions publiques.

Les chefs d'Etat et de Gouvernement ayant pris part

Alors que les pays d'Afrique de l'Ouest s'apprêtent à réformer le franc CFA en vue de l'introduction d'une nouvelle monnaie en 2020, l'éco, ceux de l'Afrique centrale s'interrogent encore sur l'évolution de la monnaie héritée de la colonisation.

Ils ont chargé leur banque centrale, la BEAC, de proposer *«dans un délai raisonnable un schéma d'évolution».* On n'en sait pas plus pour l'instant, mais le président tchadien, Idriss Déby a été explicite sur l'objectif: *«demain*, a-t-il dit, *quand nous sortirons du franc CFA, nous appartiendrons à un seul cadre monétaire».* Il souhaite donc toujours une monnaie commune, mais qui ne serait plus le CFA.

Le président camerounais, Paul Biya, a cependant tempéré les ardeurs, rappelant que *«l'actuelle politique monétaire a permis jusqu'à présent d'assurer la stabilité financière de la région».* Ce rappel est un point important, car la situation économique de la zone CEMAC ne ressemble en rien à celle de l'Afrique de l'Ouest. Si la zone UEMOA flirte avec des taux de croissance de 6%, c'est loin d'être le cas dans la CEMAC.

A rappeler que la crise pétrolière de 2014 a ruiné les pays d'Afrique centrale et a failli entrainer une dévaluation du CFA. Il a fallu l'activisme de la France et du FMI pour l'éviter. Les économies en zone CEMAC sont encore trop dépendantes du pétrole et insuffisamment diversifiées. Toute réforme monétaire devra donc s'accompagner de profondes transformations économiques.

Gaule D'AMBERT

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

RD CONGO

Le budget 2020 consacre une bonne partie aux rubriques sociales

L'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo (RDC) a récemment voté à Kinshasa en faveur d'un projet de budget de 16.895,5 milliards de Francs Congolais soit 10 milliards de dollars américains, présenté par le Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba. Un budget qui consacre au moins 31% de dépenses aux rubriques sociales, notamment l'éducation et la santé. C'est à main levée que ce projet de loi budgétaire a été approuvé dans une assemblée majoritairement dominée par la coalition Front commun pour le Congo (FCC) de l'ancien président Joseph Kabila dont est issu le chef du Gouvernement.

Les députés exprimant leur vote à main levée

Un budget à la hausse par rapport à celui de l'an dernier qui était de six milliards de dollars américains. Donc un taux d'accroissement de 63,2 % par rapport aux prévisions budgétaires de l'exercice 2019.

La part de la gratuité scolaire dans le budget général s'élève à 11,3%, a fait savoir le premier ministre. Le Gouvernement table sur une croissance de 5,4% en 2020 alors que le Fonds monétaire international (FMI) l'estime à 3,2 %. Ce budget *«n'est pas réaliste»,* a soutenu le député de l'opposition, Christophe Lutundula, revenant sur l'an dernier où le Gouvernement n'était pas en mesure de mobiliser 5 milliards de recettes. Mais pour la mobilisation des fonds, et pour plus de transparence, le Gouvernement mise sur plusieurs dispositifs, notamment la numérisation des échanges et/ou en ciblant les obligations fiscales du secteur minier. A cela s'ajoute la lutte contre la corruption et les détournements qui avaient jusqu'ici entravé l'exécution des précédents budgets.

Ce projet prend en compte toutes les promesses de campagne du président Félix Tshisekedi, avait soutenu le premier ministre Ilunga Ilunkamba. Pour l'année 2020, le gouvernement de RDC table sur un budget en hausse de 63,2 % par rapport à l'exercice actuel. Le premier budget, de 7 milliards, jugé trop peu ambitieux, avait soulevé de vives critiques.

Face aux promesses des partenaires qui tardent à se réaliser et devant les préalables imposés par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, le nouveau pouvoir n'a pas d'autre choix que de travailler sur des ressources internes. Des ressources qui malheureusement pourraient connaître un léger ralentissement en 2020 eu égard à la baisse des cours des matières premières dont le cobalt, selon le FMI.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Praased

LA BANQUE MONDIALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION
Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Éducatif (PRAASED)
Unité de Coordination du Projet

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 12/2019/MEPSA/UCP-PRAASED
RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT D'EXPERTISE COMPTABLE POUR L'AUDIT DES COMPTES DU PRAASED (EXERCICES 2019-2020)

1.Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale co-finance le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif pour un montant restructuré 30 millions de dollars US. A cet effet, l'Unité de Coordination du PRAASED a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un cabinet d'expertise comptable chargé de l'audit des comptes du PRAASED, (exercices 2019 & 2020).

1. Objectifs de la mission

L'objectif de l'audit financier et comptable est d'exprimer une opinion professionnelle motivée et indépendante sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

L'auditeur doit se prononcer sur :

a)-La sincérité et la régularité des états financiers, des relevés des dépenses et du compte spécial. Cette sincérité et cette régularité devront être appréciées par rapport aux normes comptables, aux directives de la Banque et à l'accord de financement, notamment quant à l'éligibilité et à la validité des dépenses effectuées par le projet ;

b)-L'efficacité du système de contrôle interne, c'est-à-dire la capacité de l'organisation à préparer des rapports financiers fiables et à maintenir une comptabilité exhaustive et probante de toutes les transactions ;

c)-La conformité de l'exécution du projet par rapport aux termes de l'Accord de financement, aux instructions de la Banque Mondiale et aux lois et réglementation (aspects environnementaux, fiscaux…).

2.Profil et qualification du cabinet

Le Consultant doit :

• Etre un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par la Banque mondiale, d'au moins 10 ans.

Avoir une bonne connaissance des problématiques de Gouvernance, et des concepts de corruption, de concussion et de fraude;

• Avoir une bonne connaissance des systèmes fiscaux et comptables prévalant en Afrique particulièrement en République du Congo;

• Avoir une maitrise de l'environnement des programmes financés par les Bailleurs de fonds internationaux en général et de la Banque mondiale et la Banque Africaine de Développement et du Fonds Mondial en particulier. Une expérience en Agence de Gestion Fiduciaire pour ce faire sera un atout;

• Avoir Des références dans le domaine de l'audit et du conseil avec les bailleurs de fonds.

Le personnel clé de la mission devra comporter :

a)-Un directeur de mission, expert-comptable diplômé justifiant d'au moins 10 ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets financés par la Banque Mondiale,

b)-Un chargé de mission ayant au moins un diplôme niveau BAC + 5 ou plus en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience de 5 ans au moins d'audit financier,

c)-Un (01) auditeur senior disposant d'au moins cinq années d'expérience en cabinet d'audit dont trois dans le domaine d'audit des projets financés par la Banque Mondiale ou d'autres partenaires au développement; et

d)-Un (1) spécialiste en passation des marchés disposant d'au moins de cinq (5) années d'expérience dans ce domaine pour des projets/programmes financés par la Banque Mondiale ou d'autres partenaires au développement.

e) Deux (2) assistants juniors pour la réalisation de travaux avec plus de 3 ans d'expérience dans les travaux d'audit.

IV. Méthode de sélection

L'Unité de Coordination du Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED), invite les consultants (Cabinet d'audit et d'expertise comptable) admissibles à manifester leurs intérêts à fournir des services décrits ci-dessus pour l'établissement d'une liste restreinte.

Les candidats intéressés doivent fournir les informations : copie de l'attestation d'affiliation à un ordre des experts comptables /comptables agrées ; descriptions des missions similaires réalisées (contrats analogues ou attestations de bonne exécution), disponibilité des experts qualifiés dans les domaines de la mission (copie des diplômes et CV indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services demandés).

Le Consultant sera recruté par la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût (SFQC), en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et les crédits et dons de l'IDA, édition de janvier 2011 et les dispositions prévues dans l'accord de financement

V. Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets, à l'adresse ci - dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, heure locale.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique ou sous plis fermé, au plus tard le 9 décembre 2019 à 16 heures, heure locale avec mention « Avis de recrutement d'un auditeur externe des comptes du PRAASED (exercices 2019 & 2020) ».

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci – dessus est :

Unité de Coordination du PRASSED À l'attention de monsieur Calixte KOLYARDO, Coordonnateur du PRAASED Adresse : sis à l'enceinte du projet CAB, rue Isaac LOCKO, derrière l'Ambassade des USA, quartier Blanche GOMEZ,
E-mail : praaseducp@gmail.com ,
Téléphone : 06 701 74 68
Brazzaville-Congo.

Fait à Brazzaville, le 21 novembre 2019
Le Coordonnateur du PRAASED

INSTITUT DES JEUNES SOURDS (ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE)

Le cours de la langue des signes aux parents d'enfants sourds, un enrichissement familial

Pendant quelques années ou du moins quelques mois, les parents d'enfants sourds muets étaient habitués à passer leurs heures et journées assis ou couchés sur le parvis du bâtiment de l'Institut des Jeunes Sourds de Brazzaville, attendant leurs petits enfants sourds muets qui étaient dans des classes de 7h 30 à 12h 00. Toute la semaine, du lundi au vendredi, il semblait qu'ils étaient un peu délaissés, abandonnés à eux–mêmes. Il n'y a pas vraiment un moyen pour eux de faire une activité domestique ou professionnelle, puisqu'ils doivent venir déposer leurs petits enfants sourds à l'institut puis les ramener à domicile après les classes.

L'aumônier (accroupi) avec les sourds-muets et leurs parents

Aujourd'hui, il y a une semaine, un moment nouveau est entré en nous, de beaux jours sont arrivés, un nouveau souffle anime leurs vies et un nouvel élan s'installe dans leurs rapports avec leurs petits enfants sourds muets grâce à l'apprentissage de la langue des signes. L'abbé Chéret Ghislain Bazikila, prêtre sourd, aumônier diocésain de l'Institut des jeunes sourds, qui se charge de ce cours le lundi, mercredi et vendredi de 10h 45 à 12h 00, fait plonger dans cet apprentissage avec un enrichissement fraternel, et familial de la langue des signes qui est la langue maternelle des petits enfants sourds. Les parents d'enfants sourds muets sont heureux de son initiative, de découvrir et d'apprendre avec d'autres nombreux parents.

Au début, lors de la toute première rencontre avec l'abbé Chéret, les parents ont partagé avec lui leurs soucis, isolements, leurs barrières linguistiques et leurs espoirs. Apprendre la langue des signes lorsqu'on a un enfant sourd, c'est ce que l'amour d'une mère ou d'un père/parent doit faire. Dans cette langue et dans son apprentissage, on a appris qu'il y a aussi à y mettre sa fierté, personnalité et sa beauté intérieure. Cette langue est partout et peut être utilisée partout. C'est une belle langue vraiment remplie d'éloquence ou de souplesse. Les parents sont impatients de voir la finalité de leur apprentissage. Maintenant les parents sont sûrs de pouvoir suivre la vie scolaire et l'évolution éducative de leurs chers enfants sourds. C'est pourquoi, ils disent merci. Pendant le cours, leurs relations avec d'autres parents et familles dans la salle se fortifient et s'élargissent en mieux. Ils étaient un peu éloignés l'un de l'autre, mais ils sont devenus d'un coup une seule famille. 23 parents dont la plupart des mères de petits enfants sourds participent au cours de la langue des signes. Ils apprennent l'alphabet manuel du sourd, la numérisation, le vocabulaire, etc. On peut tout faire pour son enfant sourd, mais ne pas connaître sa langue serait une erreur. C'est une façon d'enfanter son enfant et de materniser son enfant surtout moralement.

Et il n'y a pas de raison ni de besoin que l'Eglise ou l'Etat doit nous dire d'apprendre cette langue, la langue de nos propres enfants. Car, c'est par cette langue gestuelle que les parents disent à la société que cet enfant est sourd, n'est pas comme celui-là, entendant. La langue des signes rend la parenté positive. Elle rend la famille plus solidement unie. La langue des signes permet aux parents, aux mères d'enfants sourds d'être debout et d'entrer dans l'univers de leurs enfants sourds. La relation entre mère et enfant se passe aussi par la langue. La communication gestuelle rend ce lien plus fort, puisque la mère peut désormais entrer dans le mode de vie, de pensée de son enfant sourd pour lui amener au mode de vie ou de pensée de l'éducation prioritaire.

Abbé Chéret Ghislain BAZIKILA
(Prêtre sourd, Affilié à la CEEDUC, Aumônier diocésain de l'IJSB, Vicaire paroissial à Saint Esprit de Moungali)

PORTRAIT

Un homme singulier dans une paroisse singulière: Marcel Tandou Mouyokolo

«Boma mwinda», «Bafana-Bafana»! Tels sont les sobriquets de Marcel Tandou Mouyokolo, homme célèbre à Oyo, dans le département de la Cuvette. Père de quatre enfants dont trois sont en vie, il est né le 21 mars 1953 à Dolisie, dans le département du Niari. C'est un ancien du monastère Sainte Marie de la Bouenza à Bouansa (diocèse de Nkayi) où il a passé 9 ans. Il y fait ses premiers vœux de religion sous la direction du père Joseph Letsaka d'heureuse mémoire, son père spirituel. Né des parents originaires du Pool, il s'est établi à Oyo depuis 1979.

Marcel Tandou Mouyokolo

Marcel Tandou Mouyokolo a été repéré par l'ancien ministre d'Etat Aimé Emmanuel Yoka, par le truchement de son frère Paul Babangoula, plombier de l'ancien ministre, qui l'a fait recruter à l'ex-Société nationale de distribution d'eau (SNDE). Actuellement retraité, Paul travaille toujours avec Aimé Emmanuel Yoka qui est devenu le tuteur de son frère.

A Oyo, Marcel Tandou a d'abord vécu auprès des parents d'Aimé Emmanuel Yoka à Oko, localité située à 3 Km de la ville et qui accueille le nouveau port d'Oyo, au bord de l'Alima. Le père et la mère de l'ancien ministre l'avaient adopté comme leur fils. Puis, Boma mwinda s'est attaché à la paroisse Notre-Dame de l'Assomption où il fonde le mouvement d'enfants Yamboté, le 8 décembre 1996 sous le père Joseph Piszczek, le tout dernier missionnaire polonais en poste, qui repose dans cette paroisse. Lors des cérémonies liturgiques solennelles, on le voit à l'œuvre en première ligne des Yamboté, drapé dans son costume bleu-blanc.

Outre le groupe Yamboté ayant pour marraine la veuve Ambendet Nguesso, Boma mwinda a contribué à la mise en place du groupe liturgique au point de lui donner son ossature actuelle le classant parmi les groupes les mieux structurés de la paroisse. Mgr Ernest Kombo, évêque d'Owando d'illustre mémoire, lui avait confié la responsabilité de lancer le groupe Evangile, prière et vie (EPV) encore appelé Renouveau charismatique dont il fut le berger au niveau paroissial. Dans cette paroisse, *«Boma mwinda»* a côtoyé d'autres prêtres polonais tel le père Stan Pawlowski dont il se souvient avec fierté.

Ce petit nom, papa Marcel l'a obtenu dans les milieux du foot, l'une de ses passions. Il fut le fondateur du CARA d'Oyo qui, à l'instar du CARA de Brazzaville, a pour entre autres symboles la lampe. C'est un personnage réputé auprès d'autres clubs de la ville: Patronage, Etoile, Nanterre, Arlem. Notamment dans les années 1970 à l'époque où le football était une réalité courante à Oyo. De nos jours, le sport dans cette ville est en berne.

Au monastère de Bouansa, sa santé devenant fragile et étant tombé malade deux fois, papa Marcel a bénéficié d'un séjour de 4 mois à la Pierre-qui-vire, en France, chez les moines bénédictins, pour des soins. Dans le diocèse d'Owando, l'homme a connu au total quatre évêques: Mgr Georges-Firmin Singha, Mgr Ernest Kombo, Mgr Louis Portella Mbuyu (administrateur apostolique pendant deux ans) et Mgr Victor Abagna Mossa, l'évêque actuel. Très engagé pour la vie paroissiale, il a contribué à la création de la communauté Notre-Dame de la Divine Miséricorde au quartier Okongo. La ville d'Oyo compte en effet trois quartiers: Oya qui abrite la paroisse Notre-Dame de l'Assomption, Obangui et Okongo. Un 4e est en gestation, le quartier Biala.

Né d'une fratrie de quatre enfants, deux filles et deux garçons, Marcel Tandou Mouyokolo reste le seul survivant. Son père Albert Mabondzo était de Loulombo ex-Deschavanes et sa mère Françoise Makaya Kiabela de Mpayaka, à 30 Km de Kibouendé ex-Baratier. Jusqu'ici, il n'a visité que très peu le Pool, département d'origine de ses parents. Pour lui, Oyo est la ville de ses rêves. Son souhait est d'y mourir et y être enterré, comme le père Joseph Piszczek qui avait toujours souhaité être enterré dans sa paroisse. Même s'il partait mourir ailleurs, Boma mwinda voudrait qu'on ramène sa dépouille à Oyo. Il est l'homme de partout, attaché à des souvenirs de terroir qui n'ont pour périmètre que la ville et le voisinage d'Oyo.

Aristide Ghislain NGOUMA

CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO

Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études : les inscriptions et réinscriptions sont ouvertes à Suéco pour :

- **Les Bacheliers, les filières suivantes : BTS & Licence Pro :** – Management des Ressources Humaines - Banque et Finance - Génie Logistique et Transport – Marketing et Action Commerciale – Comptabilité et Gestion des Organisations – Assistant de Direction – Réseau et Télécommunication.
  - ***Durée de la formation BTS : 20 mois + 2 mois de stage en entreprise***
  - ***Durée de la formation Licence pro : 10 mois + 2 mois de stage en entreprise***
- **Les non-bacheliers, les filières suivantes : CAP** : Pâtisserie – Hôtellerie – Cuisine – Secrétariat Bureautique.
  BP : Secrétariat Bureautique – Maintenance Informatique et Réseaux

  - ***Durée de la formation : Pâtisserie = 6 mois – Hôtellerie = 12 mois dont 2 mois de stage pratique – Cuisine = 11 mois dont 2 mois de stage en entreprise – Secrétariat Bureautique = 6 mois – Filière B.P = 9 mois***

Rentrée Académique 2019-2020 : Lundi 07 Octobre 2019

Suéco offre aussi des formations à la carte

- **Informatique (Word – Excel – Publisher – Power Point et autres logiciels à la demande)**
- **Anglais (Beginner level – Intermediate level – Advanced level)**
- **Musique (Piano – Guitare)**

Contacts : suecoeec@yahoo.fr / contact@sueco.org
Tél. (+242) 06.679.12.91 / 06.654.51.93

« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A LA DEMANDE DU: Bureau Régionale pour l'Afrique de l'Organisation Mondiale de la Santé «OMS», situé à Brazzaville, Cité du Djoué;

Le Groupement d'Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs, Maîtres ESSEBO Benoît et LANDZE Edgard.

PROCEDERA:
Le Samedi 30 novembre 2019, à 10 heures précises;
Dans l'enceinte de l'OMS Afrique, Cité du Djoué de Brazzaville;
A la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de plusieurs effets et biens usagers de l'OMS, constitués: des véhicules, TOYOTA HILUX Double Cabine, du mobilier de Bureau, onduleurs de batterie pour panneaux solaires, matériel électroménager, cuisinières, réfrigérateurs, congélateurs, des ordinateurs, laptops, des climatiseurs splits, fontaines d'eau, matériel de plomberie ainsi que d'autres biens et effets mobiliers.
Toute personne intéressée à participer à ladite vente est priée de payer avant la vente, afin d'obtenir un numéro de participation, une caution remboursable ou déductible de:
*500 000 F. CFA par véhicule;
*100 000 F. CFA pour les autres articles.

L'enregistrement, la visite des biens mis en vente commence le lundi 25 novembre 2019, de 09 heures à 16 heures, à l'OMS Cité du Djoué.

Les véhicules sont vendus sous douane et leur enlèvement par l'acheteur ne peut se faire qu'après paiement du prix intégral et apurement des droits et taxes de douane.

Les autres conditions de vente seront remises à chaque soumissionnaire au moment du versement de la caution à la cité de l'OMS ou au siège du groupement situé au n°5, rue Louis TRECHOT, en face de la Primature.

Pour toute information, contacter:
Maîtres:
- ESSEBO Benoît, Tél.: 05 551 07 22/06 634 70 27
- LANDZE Edgard, Tél.: 05 558 75 85/ 06 665 23 41

Fait à Brazzaville, le 22 novembre 2019

Pour le groupement
Un des Commissaires-priseurs

M. ESSEBO B.

DIOCESE DE POINTE-NOIRE

Vœux Perpétuels au monastère de la Visitation Sainte Marie de Loango

Trois religieuses du monastère de la Visitation Sainte Marie de Loango, les sœurs Marie-Madeleine Oumba, Marie-Claude Bakala et Marie-Michelle Mampouya, ont émis leurs vœux perpétuels le dimanche 17 novembre 2019, devant Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi et président de la Conférence épiscopale du Congo. Il avait à ses côtés l'abbé Alain Loemba Makosso, vicaire général de Pointe-Noire et l'abbé Louis Pambou, économe diocésain de Pointe-Noire. Des prêtres, des religieux et religieuses y étaient présents.

Les trois religieuses à l'honneur

Les vœux perpétuels, c'est suivre Jésus-Christ, tel qu'il vécut, c'est-à-dire dans une vie de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Chaque congrégation des sœurs a un charisme et chacune d'elles vit ce charisme dans sa propre histoire. Les sœurs du monastère de la visitation Sainte Marie de Loango mènent une vie communautaire et leur objectif est d'accompagner spirituellement les missionnaires actifs et surtout de veiller et de demeurer en union de prière avec d'autres monastères. La messe s'est déroulée dans une ambiance de fête. Après le rituel conduit par l'évêque, les religieuses ont été définitivement admises dans le monastère.

Mgr Mizonzo, dans son homélie tirée de l'évangile selon Saint Luc (Lc 21, 5-19), a rappelé aux religieuses que la profession perpétuelle est une nouvelle étape de vie religieuse monastique.

«Seul Dieu le Père Créateur, Maître de l'histoire et du temps, connaît la fin du temps. Jésus son fils ne nous fournit que les consignes de prudence, d'un caractère improvisé de cet avènement. Et voici la litanie de ces consignes que nous devrions retenir. Soyez prêts, veillez, rester éveillés, prenez garde, tenez-vous sur vos gades, restez en vigilance, ne dormez pas, ne vous laissez pas égarer, pas d'ivresse, ne soyez pas effrayés, n'ayez pas peur. Tenez bon, persévérez ne point revenir, ne point revenir ni retourner en arrière pas même regarder derrière. Et surtout ne croyez pas aux faux annonciateurs et aux faux prophètes. Mais les derniers conseils de Jésus devant l'hypothèse de la fin du temps sont les suivants: redressez-vous et relevez la tête, et priez en tout temps et sans cesse.», a indiqué Mgr Daniel Mizonzo

Il a rappelé aux religieuses que le célibat est le conseil évangélique des vœux d'obéissance et de pauvreté. Et il a rappelé que les religieuses doivent vivre cette exigence.

De son côté, l'abbé Alain Loemba, a pris la parole au nom de Mgr Miguel Angel Olaverri, absent, pour rendre grâce à Dieu, *«Père de toute nation et de toute tribu, il vient de faire don à notre Eglise de trois religieuses qui ont la mission de ré-éclairer la vie monastique dans notre diocèse. Après un temps de turbulence, et même de crainte, puisse le Seigneur vous baigner de l'immensité de son amour dans vos vies et dans vos cœurs. Un grand merci à son excellence Mgr Daniel pour sa sollicitude permanente fraternelle envers nos sœurs et dans notre Eglise»*.

Au nom des sœurs ayant émis définitivement leurs vœux perpétuels, sœur Marie Madeleine Oumba, a dit merci à Mgr Daniel Mizonzo qui a voulu se déplacer malgré ses multiples occupations, *«Nous ne sommes pas arrivées au but ni à la fin de la vie religieuse. C'est une nouvelle aventure amoureuse qui commence avec le Christ. Nous comptons sur vos prières car le Christ nous attend au terrain du témoignage et de la fidélité. Merci à la communauté qui nous a acceptées et nous a aidées dans un nouveau cheminement, pour entrer dans une orientation toute différente de notre vie antérieure»*. Elle a aussi remercié les parents pour leur accompagnement dans ce choix.

Madocie Déogratias MONGO

DEVOIR DE MÉMOIRE

Hommage rendu à Marie Massamba-Débat, première «Première dame» du Congo

La famille biologique et les enfants de l'épouse du deuxième président du Congo ont organisé une messe le vendredi 22 novembre 2019, en la Basilique Sainte-Anne du Congo, pour honorer la mémoire de leur belle-sœur et mère Marie Massamba-Débat, épouse de l'ancien président de la République, décédée le 13 octobre 1993, à Nantes, en France, soit vingt-six ans après sa disparition. Présidée par l'abbé Armand-Serge Kiyindou, curé de cette paroisse, cette célébration eucharistique a connu l'animation aux chants des chorales Les Piroguiers de cette paroisse et le Kilombo Bible de la paroisse évangélique de Bacongo. Elle a été rehaussée de la présence des parents, amis, connaissances, et de nombreuses fidèles d'autres confessions religieuses.

Marie Massamba-Debat.

Epouse du deuxième président du Congo, ayant dirigé le pays de 1963 à 1968, Marie Massamba-Débat était née vers 1928. Tirée des livres de Genèse 2,18-21; Actes des apôtres 9,36-42; Luc 1,36-38, l'homélie du curé a mis un accent particulier sur les valeurs qu'incarnaient cette première dame d'obédience protestante. *«Nous célébrons la mémoire de la veuve Massamba-Débat, celle qui était devenue plus ou moins dans notre pays, la figure emblématique des veuves»*, a-t-il souligné.

Evoquant le choix de la célébration de cette messe dans une église catholique alors que l'ancienne première dame et toute sa famille sont d'obédience évangélique, l'abbé Kiyindou a fait savoir que la réponse à cette question se trouvait dans la personne même de Marie Massamba-Débat. *«Une vraie éducatrice, une maman qui aimait tout le monde. Elle avait un cœur ouvert et large. Il faut s'appeler Marie Massamba-Débat pour réunir en même temps, dans un culte qui n'est pas œcuménique, les évangélistes, les salutistes, musulmans et d'autres confessions religieuses»*, a-t-il rappelé, tout en insistant sur l'unité du peuple congolais.

D'après Robert Jean Raphaël Massamba-Débat, l'un des fils de l'épouse de l'ancien chef de l'Etat, sa maman était toujours portée vers les valeurs que défendait la Bible. *«Maman était illettrée dans le sens intégral du mot. Elle ne savait ni lire, ni écrire. Cependant, elle savait lire un seul livre: la Bible en kikongo. Première «Première dame», c'est le seul fait de l'histoire qui l'a propulsée à ce niveau. On dirait que ce n'est pas par hasard, c'est un problème de destin. Elle a été l'épouse d'un directeur d'école, d'un directeur de cabinet, d'un ministre, d'un Premier ministre, d'un Président de l'Assemblée nationale et d'un Président de la République»*, a-t-il confié. Il a, en outre, remercié les autorités nationales des différentes époques, notamment le Chef de l'Etat actuel, Denis Sassou Nguesso, et son prédécesseur Pascal Lissouba. Le premier pour avoir organisé la sortie de la veuve Massamba-Débat de Bacongo, lors des événements de 1993, et le second pour avoir réservé, la même année, des obsèques dignes à cette dernière.

Ils ont dit…

Yvonne Kouilou, ancienne trésorière de la chorale Kilombo Bible: *«Elle faisait partie de la commission ''saka-saka'' de la chorale et participait aux activités de celle-ci. Elle est arrivée dans notre groupe lorsque j'étais trésorière et a laissé un grand souvenir surtout quand elle préparait le ''saka-saka'' avec de la banane plantain à la mouambe»*.

Petit-fils Massamba-Débat: *«C'est un jour de joie, de souvenir, un jour mémorable parce qu'il nous permet de nous rappeler ce qu'était Marie Massamba-Débat ma grand-mère, et comme a su le dire mon oncle Robert, c'était une femme simple, une femme au grand cœur, très humble. Je pense qu'elle a marqué, son époque. Et les valeurs qu'elle défendait sont intemporelles, et moi en tant que son petit-fils, je m'attèle à pérenniser ses valeurs au quotidien. Je pense que nous devons rester dans la ligne édictée par notre grand-mère»*.

Christophe Moukouké, homme politique: *«Je garde d'elle le souvenir d'une grande dame. On vient de nous rappeler qu'elle fut la première «première dame» du Congo, mais la vie qu'elle a menée a été d'une simplicité étonnante. D'ailleurs, ce n'est pas étonnant, parce que le président Massamba-Débat lui-même fut un homme d'une simplicité étonnante aussi, un homme d'esprit, un homme d'amour, un bon protestant. Je garde de ce couple un souvenir inoubliable»*.

Line Massamba-Débat a, pour poursuivre les actions prônées par sa mère, organisé une réception en honneur des veuves issues des différents départements du pays. Une occasion, pour elle, d'insister sur les notions de paix et d'unité, qui devraient caractériser le peuple congolais.

A.P. MASSAMBA

PREMIER DIMANCHE DE L'AVENT-A-

«Veillez donc, car vous ne savez pas quel jour votre Seigneur vient»

Textes: *Is 2, 1-5; Ps 121 (122); Rm 13, 11-14a; Mt 24, 37-44*

Chers Frères et Sœurs,

Dimanche 1er décembre 2019, l'Eglise, notre mère, inaugure un nouveau temps liturgique, à savoir le temps de l'Avent. Du latin adventus qui signifie avènement, l'Avent est un temps pendant lequel nous nous préparons à célébrer l'avènement de Dieu dans l'histoire des hommes, mieux la venue du Rédempteur, pauvre parmi les pauvres. Cette venue du Rédempteur est aussi proclamée chaque fois que nous célébrons l'Eucharistie, notamment au moment de l'Anamnèse: *«nous proclamons ta mort, Seigneur Jésus, nous célébrons ta résurrection, nous attendons ta venue dans la gloire»*. C'est de cette venue dont il est question dans les textes bibliques de ce premier dimanche de l'Avent de l'année liturgique A. En effet, dans la page d'Evangile, Jésus parle à ses disciples de sa venue. C'est lui-même qui en parle. Et pendant qu'il en parle, il est présent. Curieux! Un homme présent qui parle de sa venue dans le sens d'un retour glorieux chez les siens après un temps d'absence. Cela nous plonge au cœur de l'eschatologie chrétienne, le discours sur les fins dernières. Oui, Jésus est venu, il vient, et il viendra dans sa gloire. Comme nous le clamons dans la Préface de l'Avent numéro 1 en s'adressant au Seigneur: *«car il est déjà venu en prenant la condition des hommes, pour accomplir l'éternel dessein de ton amour et nous ouvrir le chemin du salut; il viendra de nouveau, revêtu de sa gloire, afin que nous possédions dans la pleine lumière les biens que tu nous as promis et que nous attendons en veillant dans la foi»*.

En clair, ce Jésus que nous considérons comme unique Sauveur de l'humanité est déjà venu et il viendra de nouveau. Seulement, Jésus compare sa venue à ce qui s'est passé à l'époque de Noé. A l'époque de Noé, on mangeait, on buvait et on prenait femme. C'est le caractère ordinaire de la vie. Mais Noé s'est détaché de ce carpe diem, de ces jouissances mondaines, il s'en est privé pour entrer dans l'arche. Et par cet effort soutenu par la grâce de Dieu, Noé a été préservé du déluge et par conséquent a été trouvé juste et racheté. Il va sans dire que seul ce qui sera trouvé juste sera racheté. C'est ainsi que *«deux hommes seront aux champs: l'un sera pris, l'autre laissé. Deux femmes seront au moulin en train de moudre: l'une sera prise, l'autre laissée»*.

Cette attitude de *«pris et laissé»* dégage une sorte de jugement eschatologique. Nous comprenons par-là que la venue de Jésus déclenche le jugement de Dieu sur nous. C'est ce que nous confessons d'ailleurs dans le Symbole de Nicée-Constantinople: *«il reviendra dans la gloire, pour juger les vivants et les morts; et son règne n'aura pas de fin»*. Quand le Seigneur nous jugera positivement en fonction de notre témoignage de vie, il nous fera enlever pour avoir part aux noces de l'Agneau. Toutefois, pour ne pas être surpris par ce jugement divin comme pour les contemporains de Noé, le Christ Jésus nous recommande une praxis de vie chrétienne en l'occurrence la vigilance: *«veillez donc, car vous ne connaissez pas le jour où votre Seigneur viendra»*. Oui, le Seigneur vient comme un voleur en pleine nuit. Cependant, pour échapper au caractère inopiné de sa venue, il nous faut veiller dans la foi, l'espérance et la charité. C'est pourquoi le Christ dit: *«tenez-vous donc prêts, vous aussi: c'est à l'heure où vous n'y penserez pas, que le Fils de l'homme viendra»*.

C'est dans cette optique que Saint Paul exhorte les Romains et nous aujourd'hui en ces termes: *«rejetons les œuvres des ténèbres, revêtons-nous des armes de la lumière. Conduisons-nous honnêtement, comme on le fait en plein jour, sans orgies ni beuveries, sans luxure ni débauches, sans rivalité ni jalousie»*. Tout un programme de vie qui fera qu'*«on ne lèvera plus l'épée nation contre nation, on ne s'entraînera plus pour la guerre»*, fut-elle sainte.

Abbé Mathias Cédric LOUHOUAMOU
Vicaire à Saint Augustin de La Tsiémé

Programme des obsèques de M. Alphonse Mossa, frère aîné de Mgr Victor Abagna-Mossa, évêque d'Owando et vice-président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC)

Date: vendredi 29 novembre 2019
9h 00: levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville
10h 00: recueillement à domicile, sis rue Yoro, n°1 à Mpila (après le rond-point de CHACONA)
11h 30: messe en l'église Notre-Dame des Victoires (Ouenzé).
13h 00: départ pour le cimetière.
N.B.: Chaque jour, il y a une messe célébrée au lieu de la veillée à 18h 00 précédée du chapelet.

Fait à Brazzaville, le 20 novembre 2019
Abbé Brice Armand IBOMBO
Secrétaire général de la CEC

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Nominations

A l'issue de leur rencontre extraordinaire du 28 au 31 mai 2019 et de leur 48e Assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) du 7 au 13 octobre 2019, les Evêques du Congo ont nommé:

- Mgr Victor ABAGNA MOSSA, Evêque d'Owando et Porte-Parole de la CEC;
- Abbé Brice Armand IBOMBO, Porte-Parole adjoint;
- Abbé Edouard MOUGNELE, Directeur spirituel aux grands séminaires interdiocésains de Brazzaville;
- Abbé Guy Roland MOUYAMBA, 1er Directeur spirituel adjoint non résident;
- Abbé Begnito MAKAYA, 2e Directeur spirituel adjoint non résident;
- Abbé Sylvère TATHY-TCHIBINDA, Aumônier national de Saint Michel.

Fait à Brazzaville, le 11 novembre 2019
Abbé Brice Armand IBOMBO
Secrétaire général de la CEC

REMORQUAGE
ET VOITURE
DE REMPLACEMENT
GRATUITS

SAHAM ASSURANCE AUTO

En cas de panne ou d'accident, nous sommes à vos côtés.

Quel que soit votre type de véhicule, bénéficiez d'offres adaptées à vos besoins.
En cas de choc ou de panne, le constat, le remorquage et la voiture de remplacement sont gratuits. Pour plus de renseignements, rendez-vous dans l'une de nos agences.

ASSISTANCE
05 053 58 58

www.sahamassurance.cn

ENFANCE

Les recommandations du Conseil des Nations Unies faites au Congo au festival des droits de l'enfant

L'institut français du Congo a abrité du 22 au 23 novembre le festival des droits de l'enfant organisé par le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en Rupture (REIPER). Cet évènement a été célébré à la fois dans le cadre des activités *«Utiliser la culture pour vulgariser les droits des enfants auprès de la population de la République du Congo»* et *«Poursuivre les actions de plaidoyer auprès des pouvoirs publics»*, tout comme dans le sillage des 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Comme l'an passé, ce festival a eu pour objectifs de promouvoir et de faire respecter les droits de tous les enfants en République du Congo. Il s'est appesanti particulièrement sur la mise en œuvre des observations du Comité des droits de l'enfant et les recommandations du Conseil des droits de l'homme. Table-ronde avec les officiels, sensibilisation du grand public aux droits des enfants par les enfants, exposition des œuvres artistiques réalisées par les enfants lors des ateliers culturels, spectacle musical par les enfants et les artistes confirmés de la scène congolaise ont été, entre autres, proposés à ce festival.

La ministre des Affaires sociales, Antoinette Dinga Dzondo, remerciant tous les partenaires du système des Nations Unies, particulièrement l'UNICEF, l'Union Européenne, les ONG locales dont le REIPER, a souhaité à tous les partenaires qui accompagnent le Gouvernement dans son action pour la protection des enfants et la promotion de leurs droits, un regain d'efforts et de dynamisme, afin que par l'action de tous, le Congo continue d'être digne de ses enfants, parce que jouissant de tous leurs droits. Elle a en outre réitéré à l'endroit des enfants qui ont interpellé le Gouvernement, à travers leurs parlementaires juniors sur certains aspects précis de leurs droits, l'engagement pris par le premier ministre de prendre des textes d'application de la loi portant protection de l'enfant au Congo et de redynamiser leur parlement. *«Nous allons accélérer le travail de suivi des textes qui sont déjà dans le circuit d'adoption, initier de nouveaux dont l'un des plus importants est l'Observatoire pour l'Application des droits de l'enfant»*, a-t-elle affirmé.

Pour Piero Valabrega, attaché à la Délégation de l'Union européenne, le Festival des enfants de 2019, organisé dans le cadre du projet *''Appui au développement des actions de prévention et assistance aux enfants vulnérables (ADAPAEV)''*, fait référence directement au cadre juridique national et international, notamment la loi 04-2010 portant sur la protection de l'enfant en République du Congo, dite *''Loi Potignon''*, mais surtout la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989, ratifiée par la République du Congo, dont le Festival permet de commémorer les 30 ans. *«Malgré les efforts gouvernementaux, le contexte socio-économique du projet ADAPAEV est celui de l'aggravation de la pauvreté pour une large partie de la population, qui se trouve maintenant en situation de fragilité et parmi les groupes marginalisés. Il en va ainsi pour les enfants en situation de vulnérabilité-enfants de rues, ou encore enfants en situation de rupture familiale ou sociale. Ceux-ci demeurent particulièrement exposés à toutes formes de violences, mais aussi à la consommation de drogues, l'infection par le VIH-Sida ou la prostitution, aggravant encore leur isolement et leur situation de précarité»*.

La question de la protection des enfants en situation de rupture soulève plusieurs aspects brûlants...

La table ronde a abordé les thèmes soulevés dans les observatoires du Comité des droits de l'enfant et les recommandations pertinentes du Conseil des Nations Unies faites au Congo en 2014 et 2019 (Examen périodique universel de la République du Congo), leur divulgation, leur appropriation et leur réalisation. Un spécialiste du Gouvernement, M. Simon William M'Viboudoulou, magistrat, avocat général à la Cour suprême, a présenté la problématique et les plans de vulgarisation. *«Les droits de l'enfant au Congo avancent malgré les insuffisances soulignées ici et là»*, a-t-il conclu, après débat avec les participants.

Par-delà la conclusion du magistrat, d'aucuns pensent que la question de la protection des enfants, notamment des enfants en situation de rupture soulève plusieurs aspects brûlants qu'il convient de traiter conjointement. Il n'est plus seulement question de soutenir les enfants mais d'appuyer aussi les familles pour prévenir les difficultés éducatives et créer les conditions permettant aux parents de retrouver l'estime de soi dans l'éducation et la formation pour mieux répondre aux besoins de leurs enfants.

Les enfants, après cette partie officielle, ont exposé leurs œuvres artistiques autour du thème: *«Pour chaque enfant»*, dans le hall de l'IFC dans l'après-midi. Deux animateurs des structures membres du REIPER ont présenté à l'occasion aux enfants la situation actuelle de leurs droits et le contenu des différents textes de la loi dans un langage simple et adapté. En réalisant des activités avec eux des activités ludiques (dessins, échanges) pour une meilleure assimilation.

Le samedi 23, dernier jour du Festival, un spectacle sur les droits des enfants par les enfants eux-mêmes et les artistes a été donné dans la grande salle de l'IFC. Les enfants des structures membres du REIPER y ont restitué ce qu'ils ont appris en atelier dans les domaines du théâtre, de la musique (slam et danse) auprès des opérateurs culturels du Congo. Il faut souligner que les films du projet *«Bou Laki»* sur les droits de l'enfant réalisé par Kozia et les enfants du REIPER, avec l'aide de l'Union européenne, ont préludé au spectacle. Les CD de l'album musical sur les droits des enfants produit par les enfants eux-mêmes ont été distribué, et leur clip réalisé projeté.

Adonis V. MALONGA

FINANCES

Le Système intégré de gestion des finances publiques présenté aux responsables des ministères

Prélude à sa mise en exploitation en janvier 2020, les fonctionnalités du Système intégré de gestion des finances publiques (SIGFIP) ont été présentées aux responsables à divers niveaux des 35 ministères constituant le Gouvernement, au cours d'un atelier qui s'est tenu à Kintélé du 18 au 23 novembre.

Le SIGFIP, qui s'inscrit dans la dynamique des réformes des finances publiques du pays, a été présenté après une phase pilote concluante depuis presque une demi année dans quatre ministères: ministère des Finances et du budget, ministère des hydrocarbures, ministère de la Construction, de l'urbanisme et de l'habitat, ministère de l'Intérieur et de la décentralisation. Ce système a montré ses avantages fonctionnels dans le suivi et l'exécution du budget ainsi que dans la comptabilisation des évènements de gestion. Il est donc un outil de gestion intégré de type moderne garantissant la transversalité des approches de travail, la fiabilité et la sécurité de l'information financière, l'amélioration de la performance et la transparence de la gestion publique suivant le Plan national de développement.

Vue partielle de l'assistance

Il a été présenté de nouveau aux responsables des différents ministères vu la maturité des développements et paramétrages qui ont pris en compte les pertinentes observations faites lors des précédents ateliers. Mais également pour assurer son succès fondamental lors de sa mise en production.

«La version SIGFIP présenté bien que mature n'est pas une version définitive. Elle traduit juste le socle à partir duquel d'autres applicatifs seront élaborés pour une circonscription exhaustive de nos données financières», a déclaré hilaire Mavoungou, conseiller au budget, représentant le directeur de cabinet du ministre des Finances.

Par vague, les 300 responsables des ministères à différents niveaux ont pu échanger dans des groupes de travail sur les fonctionnalités du SIGFIP pour une meilleure exécution du budget de l'Etat exercice 2020, lequel est considéré comme charnière entre la situation actuelle et le passage effectif aux budgets programmés prévu pour 2022.

V. M.

NOTES DE LECTURE

«La paix au Congo-Brazzaville - Diagnostic et remèdes»

Il n'est pas trop tard pour présenter cet ouvrage de Dieudonné Antoine-Ganga paru en 2017 aux éditions L'Harmattan Paris, dans la collection Justice internationale. Un titre qui, a priori, peut sembler paradoxal quand on sait que des soubresauts jusqu'à une date récente ont continué de secouer le pays, notamment dans le département du Pool.

Le pari était audacieux; il est réussi. Diplomate, homme de culture et de paix, connaisseur de l'histoire politique récente de la République du Congo, Dieudonné Antoine-Ganga a entrepris de faire l'analyse sociopolitique de son pays pour identifier les maux qui menacent la paix.

Empruntant le style de Saint Paul apôtre dans la Bible, il écrit à ses compatriotes fictifs: Itoua, Mboungou, Mbulunkwe, Tati et Yakamambu. Dans les lettres (épîtres) qu'il leur adresse, il passe au scalpel ces maux suivant une analyse fine, souvent surprenante qui est un appel à tous les Congolais pour qu'ils deviennent des artisans de paix et luttent sans discrimination contre tous les *''ismes''* qui mettent à mal la paix dans le pays: égoïsme, tribalisme, clanisme, régionalisme, sectarisme et partant, contre *''les ambitions des politiciens véreux, causes de tous les malheurs des Congolais''*.

Les pages du livre témoignent de la difficulté qu'il y a à réaliser l'œuvre de paix dans le pays. *«La paix semble parfois la plus dure des batailles, mais elle n'est pas impossible»*, confesse l'auteur. Lui-même, évoquant plusieurs épisodes de découragement qui l'ont marqué dans sa recherche de la paix, avoue que sa *''foi chrétienne faillit en prendre un coup''*. Pourtant il n'a pas désarmé. Il croit ferme qu'il est possible, ensemble, de créer un nouveau terreau où l'hospitalité réciproque pourra prendre racine, croître et fleurir. Pour cela, il est besoin d'apprendre à parler le langage de l'amour, de la justice, du pardon et rejeter celui de l'exclusion et de la guerre! Concrètement, il y a un besoin urgent, estime-t-il, de se mettre résolument à préférer la confiance à la suspicion, l'amitié à la confrontation et par-dessus tout préférer l'amour et la paix à la haine, au tribalisme et au sectarisme.

Dieudonné Antoine-Ganga

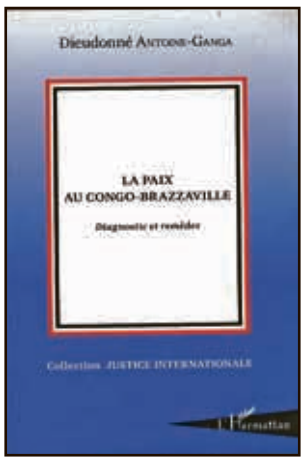

La couverture du livre

La haine, la vengeance, la violence injustifiée, d'un côté, et l'accablement devant tant de sang versé, de l'autre, doivent susciter, poursuit-il, une commune volonté de sortir du conflit à tout jamais. De la sorte, la recherche de la paix ne cheminerait plus parallèlement à la poursuite des *''guerres''*, puisque malgré les accords de paix et autres dialogues, les hostilités reprennent dans le pays.

Dieudonné Antoine-Ganga constate par ailleurs que malgré les belles déclarations des dirigeants politiques sur la paix, des divergences et pas de moindre demeurent entre leurs dires et leur agir souvent fatal pour les populations qu'ils gouvernent et qui n'aspirent qu'à la paix. Il est conscient toutefois qu'il n'y a pas de formule prête-à-l'emploi pour un dialogue susceptible d'accoucher d'une paix durable ni non plus de solutions rapides pour sortir des difficultés et des problèmes inhérents à la paix. La seule condition pour y arriver: se dépouiller des anciennes habitudes et accepter de mourir à soi-même. C'est tout le sens du dicton: *«l'ancien donne naissance au nouveau et la mort mène à la vie»*, et c'est aussi toute l'espérance qu'exprime l'auteur lorsqu'il écrit lui-même: *«préparer l'avenir des générations futures en les prévenant du fléau de la guerre civile.»*

Dieudonné Antoine-Ganga, comme on peut le lire sur la page de couverture, ne se contente pas d'analyser, il propose des solutions débarrassées de tout esprit partisan et politicien, riches d'enjeux pour l'avenir du pays.

Le lecteur découvrira la conséquence étonnante que l'auteur en tire dans une conclusion interpellant et pleine de perspicacité: *«ressaisissons-nous; arrêtons le massacre; rendons aux Congolais la dignité et le bonheur.»*

Cet ouvrage de 172 pages est une mine d'informations précises en matière de paix en République du Congo, notamment en sa deuxième partie constituée des déclarations, engagements et pactes pour la paix allant des années 1960 à 1999 (Pp 69 -165).

Dieudonné Antoine GANGA, docteur en Sciences politiques (option Relations internationales de la Sorbonne (Paris I), est un diplomate actuellement à la retraite. Il a été tour à tour ministre des Affaires étrangères dans le Gouvernement de Transition démocratique du premier ministre André Milongo (1991-1992), ambassadeur en Ethiopie, Représentant permanent auprès de l'OUA et ambassadeur aux Etats-Unis et au Canada.

Viclaire MALONGA

PARCELLE A VENDRE

La parcelle est située à un bel emplacement, au croisement de la rue Abala et l'avenue Marien Ngouabi dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangaï. Non loin de l'école de la liberté.

Pour tout contact aux fins de plus amples informations:
Tél.: 06 840 02 99 / 04 031 10 99.

ASSOCIATION CONGOLAISE POUR LE BIEN-ETRE FAMILIAL
Membre accrédité de l'IPPF depuis 1998
1159 rue Ndouo, Plateau des 15 ans B.P. 945
BRAZZAVILLE
Tel (242) 22 611 67 64 / 06 454 07 31
E-mail: acbef@yahoo.fr Site web: www.acbef.org
République du CONGO

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

L'Association Congolaise pour le Bien-Etre Familial (ACBEF) recrute, pour son siège à Brazzaville, un(e) Directeur(trice) Exécutif(ve). Le candidat doit avoir un diplôme de niveau BAC+5 en sciences de gestion, sciences sociales ou humaines avec des expériences probantes en gestion, droit et administration publique, médecine avec spécialisation en santé publique et autres domaines équivalents. Il doit avoir exercé pendant de plus de 5 ans au poste de responsabilités élevées dans la gestion des programmes et projets. Le type de contrat est à durée déterminée d'un an renouvelable pour accéder à un CDI.

Les dossiers de candidatures doivent comprendre les pièces suivantes: 1- lettre de motivation 2- copie(s) légalisé(es) du/des diplômes ou attestations, 3- CV avec photo d'identité (en couleur), 4- certificat de nationalité (de moins de trois mois), 5- casier judiciaire (de moins de trois mois), 6- copie d'acte de naissance, 7- certificat médical (de moins d'un mois), 8- trois (3) lettres de recommandation, 9- copie(s) de certificat(s) de travail ou documents équivalents justifiant l'expérience professionnelle. Le dossier complet sous pli fermé à adresser à Mr le Président du Comité Exécutif National de l'ACBEF. La date limite de dépôt des candidatures: le 20 décembre 2019; Lieu: Siège de l'ACBEF au n° 1159, rue Ndouo Plateau des 15 ans – Brazzaville, avec mention «Candidature au poste de Directeur Exécutif».

NB: une version électronique doit être adressée obligatoirement aux adresses mail ci-dessous:
- acbef@yahoo.fr
- recruitmented@ippfaro.org

Pour tous renseignements complémentaires appeler le: (242)05 526 63 09
Seuls les candidats dont les dossiers jugés recevables seront avisés.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

APPEL D'OFFRE

T/20DSZ/37F/DSK/MDL/20112019/01

ACTED (Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement), mettant en œuvre le projet "Improving the early recovery through agricultural and food security, shelter and wash to highly vulnerable populations, especially returnees in the Pool department, Republic of the Congo" financé par OFDA invite les fournisseurs de Matériaux de construction à soumettre leurs offres pour chaque lot de Matériaux de construction décrits ci-dessous:

Lot	Description	Quantité	Unité	INCOTERMS/ Lieu de livraison	Date limite de livraison
1	Fenêtres avec Cadre (en bois)	CF. Formulaire d'offre PRO-06	CF. Formulaire d'offre PRO06	DDP/ACTED Mindouli & ACTED Kindamba	15 jours après bon de commande
2	Portes avec Cadre (en bois)				
3	Tôles & Matériaux de construction				
4	Lattes, basting et linteau				

L'appel d'offre sera conduit en utilisant les documents d'offre standards d'ACTED et ouvert à tous les fournisseurs et prestataires de services qualifiés. Les Documents d'Offres (en français) peuvent être retirés gratuitement par tous les soumissionnaires intéressés à l'adresse suivante: - Bureau de représentation ACTED au 13 Rue Bassandza, Centre-Ville Poto-Poto 3, Brazzaville (devant la clinique Cogemo) Ou peuvent être téléchargés à partir du site internet d'ACTED www.acted.org dans la rubrique "Appels d'offre". Ou peuvent être téléchargés à partir du site internet d'IAPG iapg.org.uk dans la rubrique "Last tenders".
Les soumissionnaires potentiels sont encouragés à consulter le site internet d'ACTED régulièrement pour des modifications éventuelles au présent appel d'offre et/ou aux documents à soumettre.
Une séance d'information préalable à la soumission sera organisée le 28/11/2019 à 16H au bureau de représentation d'ACTED à 13 Rue Bassandza, Centre-Ville Poto-Poto 3, Brazzaville. La participation de tous les soumissionnaires intéressés à cette séance d'information est préférable mais non obligatoire.
Toutes les offres doivent être soumise avant le 11/12/2019 à 16H à l'adresse mentionnées ci-dessus dans une enveloppe scellée ou par email à congo.tender@acted.org, Cc tender@acted.org. Les offres en retard seront automatiquement rejetées.
ACTED ne prend en charge aucun frais ou dépense étant occasionné(e) pour le soumissionnaire par la préparation et la soumission de son offre à ACTED.
La séance d'ouverture des offres se tiendra le 12/12/2019 à 10h dans le bureau de représentation d'ACTEDà kinshasa. La présence des représentants des soumissionnaires est autorisée. Pour toute question concernant l'appel d'offre, veuillez contacter le bureau de représentation d'ACTED Brazzaville au 13 Rue Bassandza, Centre-Ville Poto-Poto 3, Brazzaville le 10/12/2019 à 16H au plus tard par téléphone (+242 05 200 19 28) ou par email à congo.tender@acted.org, copie tender@acted.org.
Remarque: si vous êtes témoin ou soupçonnez un acte illégal, inapproprié ou contraire à l'éthique ou des pratiques commerciales (comme la sollicitation, l'acceptation ou la tentative de fournir ou d'accepter un pot-de-vin) pendant le processus d'appel d'offres, veuillez envoyer un courriel à transparency@acted.org.

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA Notaire
Avenue Félix EBOUE, immeuble «Le 5 février 1979»
2eme étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),
Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville
Tél. fixe: (+242) 05.350.84.05 - E-mail: etudematissa@gmail.com

CESSIONS D'ACTIONS
TRANSFORMATION
MISE A JOUR DES STATUTS DE LA SOCIETE DENOMMEE LULU DE MINE

Société Anonyme
Avec Administrateur Général
Au capital de 10.000.000 F. CFA
Siège social à Brazzaville / République du Congo
RCCM: CG/BZV/14 B 4825

I- Par acte de cessions d'actions, en date à Brazzaville du 25 Octobre 2019, déposé au rang des minutes de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, en date du 28 octobre 2019, et dûment enregistré à la recette de Brazzaville le 30 octobre 2019, sous folio 197/4 N° 3483, Monsieur WEN ZHENGYUN a acquis la pleine propriété des trois cent trente (330) actions de la société SHENGLONG INTERNATIONAL INVESTMENT LIMITED.

II- Par acte de cessions d'actions, en date à Brazzaville du 25 Octobre 2019, déposé au rang des minutes de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, en date du 28 octobre 2019, dûment enregistré à la recette de Brazzaville le 30 octobre 2019, sous folio 197/5 N°3484, Monsieur LUO WANGFENG a acquis la pleine propriété des trois cent quarante (340) actions de la société SHENGLONG INTERNATIONAL INVESTMENT LIMITED.

III- Par acte de cessions d'actions, en date à Brazzaville du 25 Octobre 2019, déposé au rang des minutes de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, en date du 28 octobre 2019, et dûment enregistré à la recette de Brazzaville le 30 octobre 2019, sous folio 197/6 N°3485, Monsieur ZOU DELIN a acquis la pleine propriété des trois cent trente (330) actions de la société SHENGLONG INTERNATIONAL INVESTMENT LIMITED.

IV- Aux termes du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Mixte, en date à Brazzaville du 23 Octobre 2019, déposé au rang des minutes de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, en date du 28 octobre 2019, et dûment enregistré à la recette de Brazzaville le 30 octobre 2019, sous folio 197/2 N°3481, la société LULU DE MINE, Société Anonyme Unipersonnelle, a été transformée en une Société Anonyme Pluripersonnelle, du fait des cessions d'actions intervenues entre l'actionnaire unique et Messieurs: LUO WANGFENG, WEN ZHENGYUN et ZOU DELIN.
- Mise à jour corrélative des statuts.

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 04 Novembre 2019, enregistré sous le numéro 14 B 4825.

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro M2/19-734.

Pour insertion légale,

Me Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire
Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979»
2ème étage gauche Q050/S (Face ambassade de Russie),
Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville
Tél. fixe: (+242) 05 350.84.05
E-mail: etudematissa@gmail.com

PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL
ENTRE
LES ASSOCIES DE LA SOCIETE GENERAL CIVIL WORKS

Société A Responsabilité Limité Unipersonnelle
Au capital de 10 000 000 F. CFA
Siège social à Brazzaville
République du Congo
RCCM: 07 B 233

Suivant Protocole d'accord transactionnel entre Monsieur François AYESSA et les sociétés S.A.P.N., HIGHT BUILD, tous associés de la société GENERAL CIVIL WORKS SARL, déposé en date du 18 novembre 2019 au rang des minutes de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville le 19 novembre 2019, sous folio 211/12 N°3782, les Parties ont arrêté ce qui suit:

- Mettre irrévocablement un terme à l'ensemble des réclamations de Monsieur François AYESSA au titre du paiement des parts sociales, tel que prévu dans le Protocole d'Accord conclu en date du 15 mars 2017;
- Rétrocéder au franc symbolique les parts sociales, objet du Protocole d'Accord du 15 mars 2017, dans un délai de 15 jours calendaires, suivant la date de signature du Protocole d'Accord Transactionnel du 12 novembre 2019.

Pour insertion légale,

Me Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire

ASSOCIATION POUR L'APPUI AUX INITIATIVES DE SANTE COMMUNAUTAIRE

ASSOCIATION POUR LE MARKETING SOCIAL AU CONGO (AAISC/AMSCO)

Siège Social: 172, rue SOWETO quartier Télévision Makélékélé Brazzaville

Tél. : (242) 06 663 42 04/ 06 958 93 85 Email : aaisc@yahoo.fr B.P. : 1350

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS

1. Contexte

Le Projet de Prévention du VIH/Sida en Afrique Centrale (PPSAC) est le fruit de la coopération entre la Communauté Economique et Monétaire de l´Afrique Centrale (CEMAC) et le Gouvernement de la République Fédérale d´Allemagne, qui ont mandaté respectivement l´Organisation de Coordination pour la lutte contre les Endémies en Afrique Centrale (OCEAC) et la KfW (Banque Allemande de Développement) pour sa concrétisation. L´OCEAC est l'agence d´exécution de la CEMAC, pour les questions de santé dans la sous-région et est basée à Yaoundé au Cameroun.

Le PPSAC a pour objectif principal d´assurer une meilleure disponibilité des préservatifs et un changement positif des comportements des groupes cibles en vue de contribuer à la réduction de la propagation du VIH/Sida et des méfaits de la stigmatisation et de la discrimination envers les personnes vivant avec le VIH (PvVIH).

Plus spécifiquement, le projet va contribuer à améliorer l'approvisionnement en préservatifs de meilleure qualité à un prix subventionné, la connaissance, l'attitude et le comportement de la population pour une prévention efficace.

Au plan opérationnel, un contrat de prestation de service a été signé le 1er octobre 2018 entre l'OCEAC et l'Association pour l'Appui aux Initiatives de Santé Communautaire et Agence de Marketing Social au Congo (AAISC/AMSCO) pour la mise en œuvre des activités de la phase V du PPSAC au Congo.

Dans le cadre de l'accélération de la mise en œuvre de ses activités, l'AAISC/AMSCO procède au renforcement de sa force de vente par la constitution d'une base de jeunes promoteurs dynamiques désireux de l'accompagner dans la promotion et la vente de ses produits à travers le territoire national. Les promoteurs éligibles seront déployés dans les villes suivantes:

- Brazzaville
- Lekoumou
- Pointe Noire
- Plateaux

AAISC/AMSCO rappelle aux promoteurs qui travaillent déjà avec elle qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et qu'ils devront produire les mêmes dossiers et répondre aux critères définis afin de renouveler leur qualification.

Les critères de qualification sont les suivants:

- Avoir au moins un BAC;
- Avoir une bonne connaissance des techniques de distribution/vente des produits,
- Avoir une expérience d'au moins un (1) an dans le domaine de la distribution/vente des produits
- Avoir des connaissances de l'outil informatique (Excel, Word, PowerPoint…) serait un atout.
- Etre résident dans le département concerné
- Etre dynamique;
- Etre d'une bonne moralité;
- Etre capable de travailler sous pression;
- Etre capable d'effectuer des déplacements à l'intérieur du département;
- Etre disponible de tout engagement contractuel.
- Connaitre les langues des départements concernés serait un atout.

C: Composition des dossiers:

Les dossiers sous pli fermé (portant la mention «Promoteur/Vendeur avec précision du département concerné») doit obligatoirement comporter les éléments suivants:

• Une lettre de motivation adressée au Directeur Exécutif de l'AAISC;
• Un curriculum vitae;
• Un extrait d'acte de naissance;
• Une copie du/des diplôme (s);
• Des certificats de travail attestant le nombre d'années d'expérience.

Lieu de dépôt des dossiers

Les dossiers de candidatures, sous pli fermé, seront déposés au Secrétariat de Direction de l'AAISC/AMSCO, sis 172, Rue Soweto quartier télévision Makélékélé- Brazzaville ou par courrier électronique à l'adresse: aaisc@yahoo.fr

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au plus tard le 05 décembre 2019 à 16h00.

APPELS A CANDIDATURE

Membre d'un Groupe International et important Etablissement financier de la place, recherche pour son siège à Brazzaville:

Deux inspecteurs juniors

Sous la Direction du responsable de l'Audit Interne et Inspection, les inspecteurs juniors auront pour mission:

- Préparer et réaliser des missions d'audit interne et d'inspection;
- Rédiger des rapports d'audit et d'inspection;
- Formuler et faire suivre des recommandations.

Activités liées au poste:

- Contrôler la régularité et la sincérité des données comptables et des dossiers;
- Reporter les informations qui concourent à la fiabilité des résultats;
- Assurer une veille sur des domaines de gestion sensibles ou présentant un intérêt pour la banque notamment en matière de réglementation bancaire et de bonnes pratiques;
- Assurer la retransmission commentée des informations au sein des équipes;
- Assister les inspecteurs/auditeurs séniors et chefs de mission dans la réalisation des missions;
- Participer à la réalisation des plans de mission;
- Réaliser les travaux de recherche et d'investigation;
- Rédiger les premières synthèses de travail.

Profil

De formation universitaire BAC+4/5 en Audit interne, finances et comptabilité ou diplôme équivalent avec une expérience d'au moins un an dans le métier d'audit idéalement dans un cabinet d'audit ou une banque.

Savoir: - Avoir des connaissances en audit et conseil en système d'information;

- Avoir des connaissances en gestion, comptabilité et finance;
- Avoir des connaissances en langage de programmation;
- Avoir des connaissances en gestion de projet;
- Connaitre les référentiels (COBIT, ITIL, CMMI, eSCM, …).

Savoir-faire:

- Avoir la maîtrise de MS office (connaissances approfondies de Excel et Access);
- Avoir la pratique de la réglementation CEMAC;
- Concevoir un programme de mission d'audit;
- Préparer les éléments nécessaires à un audit;
- Transmettre des éléments nécessaires à un audit;
- Avoir la connaissance de la norme ISO, ISAE, …

Savoir-être

- Avoir l'esprit d'analyse;
- Être disponible;
- Avoir un bon sens organisationnel;
- Être rigoureux;
- Être intègre;
- Avoir le sens du questionnement.

Un Auditeur Système d'Information junior

Sous la Direction du responsable de l'Audit Interne et Inspection, l'auditeur Système d'Information junior aura pour mission d'évaluer les risques liés aux systèmes d'information nécessaires au fonctionnement de l'entreprise.

Activités liées au poste:

- Faire la gouvernance des systèmes d'information;
- Faire l'audit informatique;
- Faire l'audit d'application du logiciel de l'entreprise;
- Faire l'audit de projet;
- Faire la revue de migration des systèmes;
- Faire l'audit de conformité réglementaire;
- Faire la revue de processus informatisés sous l'angle du contrôle interne métier;
- Gérer les accès, les habilitations et de la séparation des tâches dans les systèmes d'information;
- Faire de l'analyse des données.

Profil:

De formation universitaire BAC+4/5 en Audit avec une expérience d'au moins 1 an à un poste similaire.

Savoir:

- Avoir des connaissances en audit et conseil en système d'information;
- Avoir des connaissances en gestion, comptabilité et finance;
- Connaissance des métiers / produits / services bancaires;
- Avoir une maîtrise des techniques d'audit;
- Maîtrise de la réglementation bancaire;
- Avoir une vision transversale des métiers de la banque.

Savoir-faire:

- Avoir la maîtrise de MS office (connaissances approfondies de Excel et Access);
- Avoir la pratique de la réglementation CEMAC;
- Avoir la connaissance de la norme ISO, ISAE, …

Savoir-être:

- Avoir la Capacité de structuration et de restitution de l'information et d'analyse (esprit de synthèse)
- Être disponible;
- Avoir la capacité à travailler en équipe;
- Avoir un bon sens organisationnel;
- Être rigoureux;
- Être intègre;
- Avoir l'esprit de curiosité;
- Avoir le sens du questionnement.

Composition des dossiers de candidature:

- CV, lettre de motivation et diplôme.
- Les dossiers de candidatures doivent être envoyés, au plus tard le 06 décembre 2019, l'adresse suivante: frecrutement2018@gmail.fr

Aucun dossier ne sera pris en compte passé ce délai.

VERQUIN (FRANCE)

Une stèle en hommage à Brazzaville, capitale de la France libre

Sous la haute présidence de Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, Président de la République du Congo, représenté par l'ambassadeur, conseiller diplomatique du Chef de l'Etat, M. Bienvenu Okiemy, une cérémonie d'inauguration d'une stèle en hommage aux soldats africains a eu lieu récemment en présence du Maire de Verquin, M. Thierry Tassez, de Mme la sous-préfète, de Béthune, Mme Chantal Ambroise et Mme Marguerite Deprez-Audebert, députée de la 9e circonscription du Pas de Calais.

Dans son allocution, M. Bienvenu Okiemy est revenu sur le rôle joué par ces milliers de soldats de l'Afrique équatoriale française (AEF) partis de Brazzaville pour venir mourir dans le froid au nom de la France.

Quant à Thierry Tassez, maire de Verquin, qui, après avoir rencontré Brice Arsène Mankou, cheville ouvrière de ce projet et élu local dans le Pas de Calais, et Jean Marie Dinga Ondemba, administrateur-maire du 7ème arrondissement de Brazzaville, il a convenu de la nécessité de rendre hommage à ces soldats congolais, centrafricains, gabonais, tchadiens et camerounais morts au champ d'honneur en France.

Pour la sous-préfète Anne Chantal Ambroise, cette injustice vient d'être corrigée à travers cette stèle Brazzaville, capitale de la France Libre.

Un consensus s'est dégagé dans les prises de parole des autorités présentes à cette cérémonie: c'est la nécessité d'ériger une stèle jumelle à celle de Verquin à Brazzaville. Cette stèle pourra être érigée à l'endroit où le Général De Gaulle prononça son discours du 27 octobre sur le Manifeste de Brazzaville.

A rappeler que cette stèle en métal de 3,50 m de hauteur et 25 m², découpée au laser en trois parties, représente le Général de Gaulle passant en revue les troupes africaines à Brazzaville, «capitale» de la France libre, en 1940. Elle *«commémore Brazzaville, capitale de la France libre, sous De Gaulle et le sacrifice de tous les peuples africains de l' AEF qui sont venus pendant la Seconde Guerre Mondiale pour lutter contre le nazisme»*, a expliqué Thierry Tassez, Maire PS (Parti socialiste) de Verquin. Cette cérémonie, qui s'est tenue en présence de plusieurs représentants conseillers militaires des ambassades africaines, a été *«l'occasion de prononcer un discours de remerciement, de fraternité et d'amitié entre les peuples».*

Il a rappelé qu'il *«fallait rendre justice au continent africain, dont le rôle a parfois été occulté».*

Brice Arsène Mankou devant la stèle

Le projet né en 2017 a été cofinancé par le Congo (5 000 €), l'Association des maires du Pas-de-Calais (1 000 €) et un accord de mécénat.

Le 27 octobre 1940, le Général De Gaulle annonçait, lors du Manifeste de Brazzaville, la création d'un Conseil de Défense de l'Empire, qui voyait le Congo et l'Afrique Equatoriale Française se rallier à la France Libre. Les bataillons venus d'Afrique et de l'empire colonial ont joué un rôle crucial dans la Seconde Guerre mondiale, notamment lors du débarquement en Provence en août 1944.

Clément OSSINONDE

MUSIQUE

Une masterclass d'interprétation et de direction au profit des chefs de chœurs

Dans le cadre du développement du chant choral au Congo, avec l'appui du concours international de chant choral, l'Institut français du Congo (IFC) a organisé pour la deuxième fois à Brazzaville, du 14 au 16 novembre, une masterclass d'interprétation et de direction de chœur au profit des chefs de chœurs et des choristes.

Animée par Ghislain Pambou, chef de chœur, cette formation a eu pour objectif d'améliorer l'organisation de l'art choral au Congo, en vue de l'épanouissement du chant choral. Le pays ne disposant pas d'écoles de chant choral, les masterclass sont organisées pour rendre professionnels les chefs de chœur et faire avancer le chant choral qui est un facteur d'unité. Les chantres qui ne sont pas formés souvent improvisent et font des choses qui sont à l'opposé des règles de l'art, a expliqué

Des participants pendant la formation

Avec la directrice de l'IFC

Ghislain Pambou, l'animateur principal de cette formation.

Des représentants de 13 chorales de différentes confessions religieuses y ont participé. Ils ont appris les critères d'un bon chantre et d'un chef de chœur. Un bon choriste, a indiqué Ghislain Pambou, doit savoir lire la musique. Il est discipliné et œuvre au développement de la chorale. Il doit développer son potentiel par un travail personnel sous l'œil du maître de la chorale. Quant au chef de chœur, il doit être un bon animateur, un bon conducteur et un bon directeur, voire un bon meneur. Il doit ainsi être humble, dévoué, patient, compétent et avoir de l'autorité. Celle-ci, a souligné l'animateur, dépend de deux éléments essentiels: le respect de l'autre et l'esprit d'ouverture. L'autorité d'un chef de chœur favorise tolérance et meilleure cohabitation, a-t-il conclu.

L'interprétation d'une œuvre a clos la formation. Les participants ont appris à propos la bonne posture et la bonne respiration qu'il faut avoir pendant l'interprétation d'une œuvre. Ils ont en outre assimilé les nuances qui donnent vie à la musique.

Les masterclass visent à long terme une réelle prise de conscience collective du chant choral dans le pays.

Viclaire MALONGA

FESTIVAL

La Congolaise Germaine Ololo a ébloui à Bangui

La capitale de la République centrafricaine (RCA), Bangui, a abrité du 8 au 14 novembre dernier, la dixième édition du Festival international du théâtre jeune public. Il s'est déroulé sous le thème: «Le plaidoyer pour la paix». La Congolaise Germaine Ololo, artiste comédienne, conteuse, promotrice culturelle, directrice de la Compagnie Issima et coordonnatrice du Festival international d'expression féminine (FIEF) y a pris part. De retour au bercail, nous l'avons rencontrée. Entretien.

**Germaine, peut-on connaître l'objet de votre voyage à Bangui?*

**C'est sur invitation personnelle de Modeste Gobi, alors directeur du Festival international du théâtre jeune public, que j'ai pris part à cette dixième édition qui vient de se dérouler à Bangui. C'est le troisième jour du festival que j'ai présenté au public centrafricain ma pièce: «La complainte d'Ewadi».

**De quoi est-il question dans cette pièce?*

**Il s'agit de Madame Toto Ewadi, qui est mariée à Monsieur Ewadi, un homme politique proche de la mouvance présidentielle. Quand le pouvoir a été renversé, il y a eu le déclenchement de la guerre. Ewadi s'est retrouvé en prison. La femme est restée avec le dernier fils de cinq ans. Entre-temps, son premier fils qui se trouvait au campus universitaire est enrôlé dans l'armée. Quelques mois après, il y a eu la libération des détenus politiques. Quand Madame Ewani s'en va pour accueillir son mani, elle se rend compte que ce dernier n'était pas dans le lot des libérés. Son mari a donc disparu sans laisser trace. Elle n'a non plus aussi les nouvelles de son premier fils qui était recruté dans l'armée. Pendant ce temps, la guerre a pris de l'ampleur, la population doit se déplacer ailleurs. Madame Ewani, dans sa fuite, est allée d'un camp à un autre. La guerre a rattrapé la population dans un camp de réfugiés. Comme il n'y avait pas assez de convois, la Croix-Rouge a privilégié d'évacuer, dans un premier temps, les plus jeunes et les vieilles personnes. C'est ainsi que Madame Ewani, infirmière de métier, est récupérée par la Croix-Rouge pour secourir la population en détresse, alors que son enfant était emporté dans un premier convoi. Malheureusement, vu l'ampleur des combats, le déplacement des populations a changé de destination. Madame Ewani n'ayant plus retrouvé son plus jeune fils, se retrouve seule. Face à la douleur qui l'étreint, elle fait un plaidoyer pour la paix. Que les conflits de par le monde cessent! C'est son cri de détresse. Voilà l'essentiel de la pièce.

Germaine Ololo

**Vous avez beaucoup de pièces de théâtre dans votre gibecière. Pourquoi le choix de celle-ci?*

**Cette pièce rime bien avec le thème du festival. Je l'ai choisie non seulement parce qu'elle parle de la guerre, mais aussi parce que c'est un texte qui m'a parlé dès le premier contact dans une bibliothèque. Je l'ai emmenée dans ma compagnie. Quand nous l'avons montée avec les autres, on s'est rendu compte que c'est un texte qui est d'actualité, surtout dans nos pays africains qui sont toujours dans des guerres récurrentes. C'est, pour moi, une opportunité d'expression à travers le texte de l'auteur ivoirien Liazere Kouaho Adjoba, pour conscientiser la population, en particulier, et les hommes politiques, en général. Je vous ai dit franchement que le public de Bangui qui se retrouvait dans certaines séquences était scotché à suivre toute la dramaturgie du spectacle.

Propos recueillis par Equateur Denis NGUIMBI

NECROLOGIE

Monsieur Alphonse NDZANGA KONGA, madame et les enfants ont la profonde douleur d'informer les parents des clans MEKOULOU, NGAKALAA et MFOUI, les amis et connaissances, du décès de leur mère et grand-mère, Véronique OMBELIWE, survenu à 9h40mn, le vendredi 22 novembre 2019 à Brazzaville, à l'âge de 97 ans.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis, 47 bis, rue Epéna, Talangaï.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 14771;
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.52.06.60
NIU: P2005110002540126
E-mail: moussoundajeama@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

TUNISIE CONGO ENERGIE

Groupement d'Intérêt Economique
Siège Social: 114, Rue Kitengue, Commission, Bacongo
BRAZZAVILLE
RCCM CG-BZV-01-2019-C10-00004

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 25 juillet 2019, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la Plaine en date du 29 juillet 2019, sous Folio 132/6 n°1001, il a été constitué un Groupement d'Intérêt Economique dénommé TUNISIE CONGO ENERGIE dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Groupement d'Intérêt Economique;

Capital: 10.000.000 Francs CFA;

Siège: Brazzaville, 114, Rue Kitengue, Commission, Bacongo;

Objet: Domaine Energie; Transport; Vente et Equipement;

Durée: 99 années;

RCCM: Le Groupement d'Intérêt Economique est immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° CG-BZV-01-2019-C10-00004 du 19 septembre 2019;

Gérance: Le Groupement est administré par ses deux membres:
Monsieur KASRAUOI Mohamed Slim, en qualité d'Administrateur Général.

Monsieur KHELIFI Fethi, en qualité d'Administrateur Général Adjoint.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion

Maître
Jean Marie MOUSSOUNDA

LMD ASSOCIES

Adresse: camp Elf, en face de la Clinique médicale de la Foire
Tél.: 06 820 95 30 / NIU: P2015110002808098
RCCM: CG/PNR/15 A 2218
Pointe-Noire, le 25 Novembre 2019

INSERTION LEGALE

«THE LINVANI INVESTMENT GROUP» S.A.R.L.U.

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Capital social de Francs CFA: Un million (1.000.000)
Siège social: Camp Elf, Z-I, en face de la Clinique médicale de la Foire
RCCM: CG/PNR/19B441 / Pointe-Noire, République du Congo

Il ressort d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 21 Octobre 2019, enregistré en date à Pointe-Noire, du 23 Octobre 2019, folio 196/35, N° 8880, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
Conglomérat d'investissement (Holding), principalement dans la finance;
Conseils relatifs aux investissements et à l'éducation financière;

• Analyses et diagnostics financiers, évaluations et valorisations d'actifs, décisions d'investissements, financement, gestion de trésorerie;

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes;

DENOMINATION: «THE LINVANI INVESTMENT GROUP» S.A.R.L.U. ;

SIGLE: «LINVANI» S.A.R.L.U.;

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, camp Elf, Z-I, En face de la Clinique médicale de la Foire, République du Congo;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.;

GERANCE: Monsieur LINVANI MPION Dior Marthely est nommé en qualité de gérant de la société, pour une durée indéterminée.

LMD & ASSOCIES Cabinet d'Expertise comptable - Audit - Conseil et Formation
Siège sociale: Camp Elf, En face de la clinique de la foire, derrière le terrain de basket de la foire – Pointe-Noire, République du Congo N° RCCM CG/PNR/15A2216, NIU P2015110002808098, **Régime d'imposition:** Régime réel / Pointe- Noire cité Téléphone: (242) 06 820 95 30 1 05 590 0554; E-mail: lmdassocies@qmail.com

LMD ASSOCIES

RCCM: CG/PNR/19B441;
DEPOT LEGAL: Greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire,
le 30 Octobre 2019, sous le numéro 19 DA 1382.
Fait à Pointe-Noire, le 19 Novembre 2019
Pour avis,
Dior Marthely M'PION LINVANI, Expert-Comptable Commissaire aux comptes
Agréé CEMAC EC459

INSERTION LEGALE

«CONGO CARRIERES» S.A.R.L.U.

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Capital social de Francs CFA: Un million (1.000.000)
Siège social: Camp Elf, Z-I, en face de la Clinique médicale de la Foire
RCCM: CG/PNR/18B260
Pointe-Noire, République du Congo

Par AGE du 28/09/2019, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 30/09/2019, M. LINVANI MPION Magloire Bienvenu, demeurant à TCHIALI, a été nommé liquidateur.

Le siège de liquidation a été fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
RCCM: CG/PNR/18B260 de Pointe-Noire.

DEPOT LEGAL: Greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, le 11 Novembre 2019, sous le numéro 19 DA 1420.

Fait à Pointe-Noire,
le 11 Novembre 2019

LMD & ASSOCIES Cabinet d'Expertise comptable - Audit - Conseil et Formation

Siège sociale: Camp Elf, En face de la clinique de la foire, derrière le terrain de basket de la foire - Pointe — Noire, République du Congo

N°RCCM CG/PNR/15A2218, NIU P2015110002808098, Régime d'imposition: Régime réel / Pointe-Noire cité Téléphone: (242) 06 820 95 30 / 05 590 0554; E-mail: lmdassocies@qmail.com

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél.: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P.: 15.244;
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@qmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE

CONSTITUTION
«Shouia»
S.A.R.L. U.

Société A Responsabilité Limitée / Au Capital de 1.000.000 FRANCS CFA
Siège Social: 60 bis, rue Ossélé, Moungali
RCCM: CG-BZV-01-2019-B13-00206 / REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 15 mai 2019, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 23 mai 2019, sous Folio 092/3, numéro 522, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L. U.);
Dénomination sociale: «Shouia»;
Capital Social: UN MILLION (1.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10. 000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par l'associée unique;
Siège social: 60 bis, rue Ossélé, Moungali, République du Congo;
Objet social: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
*Le fast-food africain;
*Le service de pâtisserie;
*La restauration africaine.
Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les statuts.
Déclaration notariée de souscription et de versement: aux ternes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA—GUINOT, le 15 mai 2019 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 23 mai 2019, sous folio 092/2, numéro 521, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par l'associée unique;
Gérance: aux termes d'un procès—verbal d'Assemblée Générale constitutive en date à Brazzaville du quatorze mai 2019, Monsieur OUALEM Rishlyn Clavery Delfrande, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville, a été désigné comme premier gérant et Monsieur IBOURITSO Jean—Marie Dieudonné, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville, en qualité de co-gérant;
Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 18 novembre 2019.
Immatriculation au RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 18 novembre 2019, sous le numéro CG—BZV—01—2019—B13—00206.

Fait à Brazzaville le 21 novembre 2019.

Pour avis,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire.

FOOTBALL/LIGUE 1 DU CONGO

Le pouvoir change momentanément de mains

V.Club-Mokanda n'a pas résisté aux coups de boutoir de ceux qui lui ont donné la chasse. Et ils sont nombreux! Parmi eux, l'Etoile du Congo qui lui a fait perdre le leadership, l'obligeant à l'abandonner momentanément à l'AS Otohô, à l'issue de la huitième journée du championnat d'élite Ligue 1 disputée le week-end dernier.

Au Stade Massamba-Débat, RCB et Inter Club ont, les premiers, foulé la pelouse samedi 23 novembre. Au bout du match, les militaires ont pris le meilleur sur les promus: 2-1. Mais les choses n'ont pas été aussi simples pour eux qu'on le croirait…

Prenant à leur tour possession de la pelouse, la Jeunesse sportive de Talangaï (JST) s'est bien tirée d'affaire face au CARA. Grâce aux buts de Karl Wunda Ngana (12e) et Ngoulou-Moutsouka (36e). Ce dernier l'a inscrit sur coup franc, le ballon étant détourné par un pied adverse. Dénouement précoce de l'énigme? Cela s'est réalisé effectivement! Rien, décidément, ne va plus pour les Aiglons qui subissent leur troisième défaite d'affilée.

On arrive à dimanche 24 novembre. Toujours au Stade Massamba-Débat. Deux rencontres dignes d'intérêt sous un beau temps: Tongo FC-Diables-Noirs et Etoile du Congo-V. Club-Mokanda.

Des yeux avaient à sortir des orbites quand Tongo FC a ouvert le score par Théophane Poungou (55e). Les Diables-Noirs avaient-ils mis définitivement les pouces? Non, ils se sont relevés. Cherchant à refaire leur retard, ils ont d'abord égalisé par Prince Mouandza-Mapata (63e). Ensuite, Eric Kanza leur a procurés le but victorieux: 1-2 (67e). Tout cela a ouvert la voie au dernier match de cette journée. La partie qui s'annonçait très ouverte, allait être contrariée par le jeu monocorde de V.Club-Mokanda. Les Stelliens étant plus incisifs, Gautrand Ngouonimba est venu allumer le feu qui a commencé à consumer et le gazon et les filets du portier V.Clubien: 1-0 (9e).

AS Otohô, nouveau leader de la compétion

A 1-0, l'Etoile du Congo entrevoyait l'issue de la partie sous des couleurs très gaies. Et ce qui devait arriver arriva, bien que plus tard en deuxième période, sur un ballon croisé victorieusement par Matheüs Botamba entré en cours de jeu: 2-0 (86e). Cette défaite de V.Club-Mokanda fait le bonheur de l'AS Otohô, victorieux en déplacement à Pointe-Noire de l'AS Cheminots (2-0). Buts inscrits par Michel Mvondo (32e) et Jaurès Ngombé (72e). Après le succès du FC Kondzo aux dépens de Nico-Nicoyé (2-1) sur la même pelouse. Le club d'Oyo s'est donc emparé de la première place au classement officieux et provisoire.

Il faut rappeler, enfin, la victoire de l'AC Léopards devant Patronage Sainte-Anne (1-0) au Stade Paul Moukila.

Jean ZENGABIO

Classement officieux: 1. AS Otohô (18 points, +12). 2. JST (17 points, +12). 3. V.Club-Mokanda (16 points, +5). 4. Patronage Sainte-Anne (14 points, +3). 5. Diables-Noirs (14 points, +1). 6. AC Léopards (13 points, +3). 7. CARA (11 points, +1). 8. FC Kondzo (11 points, -2). 9. RCB (10 points, +1). 10. Inter Club (10 points, -2). 11. Etoile du Congo (10 points, -3). 12. Nico-Nicoyé (4 points, -9). 13. AS Cheminots (3 points, -8). 14. Tongo FC (2 points, -9)

APRÈS CONGO-GUINÉE BISSAU (3-0)

Ne pas s'endormir sur un laurier

Absents des deux dernières CAN et après la défaite concédée face au Sénégal, les Diables-Rouges étaient très attendus face à la Guinée-Bissau pour ce qui s'apparentait à une opération de rachat. Ils ont finalement réussi le pari de se relancer dans la course pour la CAN-Cameroun 2021, mais rien n'est encore joué.

La victoire des Diables-Rouges devant la Guinée-Bissau est d'autant plus importante qu'elle est la première, dans les éliminatoires de la CAN 2021, du coach national, Valdo Candido. Il sait qu'il a la lourde tâche de prouver que la Fédération congolaise de football (FECOFOOT) a eu raison de lui faire confiance, malgré les déboires des éliminatoires de la CAN 2019. C'est pourquoi il ne faudrait pas s'endormir sur ce premier laurier en pensant que le plus dur a été fait. D'autant que la route pour Cameroun 2021 est encore longue, avec encore quatre matches à disputer. C'est dire si en se remettant immédiatement dans la dynamique de la victoire qui les propulse à la deuxième place du groupe, les Diables-Rouges peuvent désormais croire en leurs chances, même si tous les doutes sont loin d'être totalement dissipés. Mais désormais, ils n'ont plus droit à l'erreur. Mieux, ils ont le devoir de confirmer tout le bien que l'on dit de cette équipe en reconstruction, pour se rassurer d'abord eux-mêmes, et rassurer ensuite le nombreux public sportif congolais qui attend non seulement la qualification, mais aussi que l'équipe produise un jeu séduisant et consistant. Pour cela, Valdo Candido aura besoin du soutien de tous. Surtout de celui du public sportif qui doit savoir faire preuve de patience. Car, ce n'est pas en deux mois que l'on reconstruit une équipe comme les Diables-Rouges, encore moins un groupe jugé plus ou moins ''vieillissant''. Et c'est peu dire que Valdo Candido est désormais face à un choix cornélien: celui de l'expérience avec certains vieux briscards qui ont prouvé qu'ils encore de beaux restes, et celui de la jeunesse avec toute l'inexpérience qui va avec. C'est pourquoi l'on espère que la victoire glanée aux dépens de la Guinée-Bissau va créer un environnement beaucoup plus apaisé autour du groupe pour permettre au coach de travailler sereinement, d'autant que Valdo a obligation de qualifier les Diables-Rouges à la prochaine phase finale de la CAN.

G.-S.M

NÉCROLOGIE

Ngombo ''Ley'', un géant des bois

Michel Ngombo ''Ley'', ancien international congolais, s'est éteint mercredi 20 novembre 2019 à Nice (France) où il résidait. Des suites d'un accident vasculaire cérébral (AVC), révèle-t-on. A l'âge de 64 ans (il est né le 25 juin 1955 à Léopoldville/ actuellement Kinshasa).

Pour les férus de football, Michel Ngombo ''Ley'' est un gardien de but venu de Kinshasa. Ils le reconnaissent par son impressionnant physique: grande silhouette (il toise les 2m), membres démesurés et des mains larges comme des battoirs. Pour amuser la galerie, il n'hésitait pas de saisir le ballon d'une seule main et le montrer au public comme un trophée. Ce dernier, subjugué, scande alors: «Loboko moko»! C'était au temps de sa splendeur dans les perches d'Etoile du Congo (1979-1983) et du CARA (1984-1986).

Gamin, nous étions parmi ses nombreux admirateurs. En janvier 2017, nous avons fait sa connaissance, à la faveur d'un article commandé par un confrère.

Michel Ngombo roule d'abord sa bosse dans Dragon B de Kinshasa. Il a 12 ans à peine. Parmi ses petits amis dans la zone de Barumbu où il grandit: Bienvenu Kimbembé ''Akim'' et Daniel Fidissa ''Keïta'' qu'il retrouvera à Brazzaville plusieurs années plus tard.

Le jeune Michel foule pour la première fois le sol brazzavillois en 1970. Il élit domicile chez sa tante au 36 de la rue Mbaka, à Poto-Poto. FC Santos, une équipe de mwana-foot l'accueille. Ses coéquipiers sont, entre autres, Félix Gambou-Ondono et Kimbembé ''Akim'', encore lui. Son talent aiguise l'appétit des sergents-recruteurs. C'est ainsi qu'il passe, pendant trois ans, à Télésport (1973-1975) où il retrouve… Kimbembé ''Akim''. Fin 1975, sollicité par les Diables-Noirs, il effectue avec eux une tournée victorieuse au Gabon et au Cameroun. Mais en 1976, recommandé au colonel Yhombi-Opango par Paul Moukila ''Sayal'', il opte pour l'Inter Club et dispute la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe en 1978.

Michel Ngombo ''Ley'

Pas pour longtemps, car en 1979 l'Etoile du Congo lui ouvre ses portes. Il gagne trois titres de champion et est l'un des artisans de la qualification en quarts de finale de la Coupe d'Afrique des clubs champions, en 1980, aux dépens du Hafia FC (Guinée) en arrêtant trois tirs au but.

Des démêlées avec un dirigeant l'envoient au CARA avec lequel il enrichit son palmarès en remportant le titre national de champion en 1984. Cette année-là, il est aussi dans les perches des Diables-Rouges lors de la Coupe de l'UDEAC.

Son meilleur projet pour le football congolais, selon lui, il l'a mijoté un jour de rencontre avec le Président Sassou-Nguesso en Côte d'Azur, à la faveur d'un Sommet France-Afrique. Le chef de l'Etat lui suggère de revenir à Brazzaville pour s'occuper d'une école de jeunes gardiens de but: *«Viens montrer aux enfants comment tu faisais»!* Ce projet qui l'a ramené au Congo en 2018, le géant Michel ne le réalisera plus jamais.

Adieu, Ngombo''Ley''!...

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

AFRIQUE

Comment la Coupe du monde des clubs fait basculer la CAN 2021 au Cameroun

Sauf glissement de calendrier, la CAN 2021 se jouera au Cameroun. Mais on ne maîtrise pas encore les dates exactes de la compétition. Pour la Confédération adricaine de football (CAF), en raison des conditions météorologiques, les dates vont être décidées conjointement avec le Cameroun. En réalité, les raisons sont ailleurs. L'une d'elles est l'organisation par la FIFA de la Coupe du monde des clubs. La compétition se tient en 2021 en Chine, pendant la même période que la CAN au Cameroun. Un choix de la FIFA que plusieurs dirigeants africains contestent.

JUDO

Retour sur les tatamis à Pointe-Noire

En hommage à maître Maurice Koumba dit « Decker» (ceinture noire, 5e dan de judo et 2e dan de karaté style shotokan), un des pionniers du judo congolais décédé en 2011, un gala de combats individuels a été organisé par le Judo club Tchiapi, début octobre à Pointe-Noire. Il a regroupé 154 judokas toutes catégories et grades confondus, certains venus de Brazzaville.

Une technique de projection

Le judo est par excellence l'art de la souplesse (ju). Il repose sur le principe qu'il ne faut jamais s'opposer directement à l'action de l'adversaire, mais utiliser sa force à son profit: s'il pousse, on tire; s'il tire, on pousse. Le but étant la projection de l'adversaire et sa maitrise au sol par des techniques d'immobilisation, de strangulation ou de luxation. La technique du judo se répartit donc en nage-waza (techniques de projection) et en ne-waza (techniques au sol).

Le public ponténégrin privé de compétitions de judo pendant longtemps a assisté à un spectacle de bonne facture, surtout dans les catégories des - 80 kg, - 90 kg et + 100 kg. C'était un véritable régal pour les yeux des inconditionnels.

Les trois premiers de chaque catégorie ont eu, chacun suivant son rang, la médaille d'or, d'argent ou de bronze. Les judokas Brazzavillois plus techniques et tactiques ont glané le plus grand nombre de médailles en or.

Me Brice Mbouma, arbitre international de judo, pense que *«le travail sur le tatami se passe bien dans les deux villes. Les athlètes s'en sortent pas mal avec beaucoup de lacunes et de défauts, mais, on fait avec. L'arbitrage de son côté s'est bien déroulé sans parti-pris. Beaucoup d'entre nous reviennent de l'étranger pour des stages de renforcement de capacités. C'est ce que nous venons de mettre en pratique pour jauger notre niveau de compréhension, et en même temps, juger le niveau de nos encadreurs des clubs. Je profite de votre média, le seul qui est présent ici, pour dire à tous les vétérans et anciens maîtres que le judo n'est pas mort, bien au contraire. Les karatékas ne sont pas restés en marge de cette activité. Ils ont exécuté avec dextérité quelques katas supérieurs: jion, hangetsu et chinté)»*

Pour la petite histoire, le judo est la première discipline des arts martiaux qui a ramené au pays une médaille. C'était en 1965, lors des premiers Jeux africains.

Equateur Denis NGUIMBI